LA LIBERTÉ

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

VOL. 69 No 27 SAINT-BONIFACE jeudi le 22 octobre 1981

Développer une vision globale pour la communauté franco-manitobaine

Les employés des associations franco-manitobaines réunis en atelier de discussions le 15 octobre, ont réaffirmé leur volonté de vivre en français. Ils se sont prononcés aussi en faveur de la perspective d'avenir proposée, tout en étant d'accord pour assurer une suite au document de travail en général.

"L'évolution qu'ont connue les deux dernières générations, le passage rapide d'un milieu rural à une vie urbaine contemporaine, l'effritement de la cohésion sociale d'autrefois, la fin de l'isolement qui protégeait la langue et les valeurs traditionnelles, tout pousse le Franco-Manitoba à se définir face à lui-même et face à la société dans laquelle il continue à évoluer". (1)

Cette phrase tirée du document de base utilisé comme outil de travail pour le projet de concertation et de discussion entre les associations oeuvrant dans la communauté francophone, résume bien le pourquoi de ces discussions, qui ont eu lieu la semaine dernière, jeudi pour les employés, en la salle du 100 Nons au Centre culturel franco-manitobain et samedi pour les membres des conseils d'administration au Collège de Saint-Boniface.

Ce document rédigé par huit ou neuf membres de diverses associations, à raison de 15 demi-journées de sessions de travail, a vu le jour il y a plus d'un an et répondait à un besoin. En effet, avec les années le nombre d'associations n'a cessé de croître, avec l'appui financier du Secrétariat d'État. Chacune de ces associations a son importance et travaille à la réalisation d'objectifs plus ou moins précis. Les relations entre ces associations ne sont pas adéquates et par conséquent, tous ne sont pas conscients des buts ou objectifs des autres. Une action orientée, globale et concertée serait bénéfique pour la communauté.

C'est pourquoi, la Société franco-manitobaine, l'organisme politique des Franco-Manitobains, prit l'initiative de regrouper les leaders formels d'une part et les employés d'autre part afin de planifier l'avenir de la collectivité.

Les objectifs du projet

Les objectifs du projet de concertation sont:

1 - développer une vision globale pour la communauté franco-manitobaine pour les dix à quinze années à venir;

2 - À partir de cette vision ou de ce projet de société, développer un ou des plan(s) d'action avec les organismes franco-manitobains. Ce plan d'action devrait utiliser de façon efficace et réaliste les ressources humaines et financières de la communauté.

Ce projet, dont la formule de sessions d'une journée d'échanges entre les participants au sein d'ateliers d'une dizaine de personnes à été retenu, s'échelonnera sur une période d'environ une année et demie. Pour chacune de ces sessions les membres des conseils d'administration et les employés des divers organismes auront chacun une journée de réunions différentes.

suite à la page 4



Une brève pause et le travail reprend. Cela se passait jeudi dernier, lors des discussions en ateliers des employés d'associations.

On change l'heure le 25

Il faudra reculer montres et horloges le matin du dimanche 25 octobre, avec le retour de l'heure légale au Manitoba.

Sous la loi de 1967, l'heure change le dernier dimanche d'octobre. Cette année le retour à l'heure légale survient précisément à 3 a.m. le 25 octobre, heure à laquelle nous reviendrons à 2 a.m.

Au sommaire



Trois des quatre nouveaux abonnés de LA LIBERTÉ. De gauche à droite, Daniel Geoffrion, Lucien Deblois et Normand Dupont. (voir texte page 9).



Une partie de la foule de plus de 300 personnes réunies pour célébrer le 75e anniversaire de l'Académie Saint-Charles. (voir texte page 7).

OPINION

Élections provinciales le 17 novembre

Megraprojets ou compassion sociale: la lutte s'engage

Après plusieurs jours d'indécision apparente, le premier ministre Sterling Lyon a annoncé la semaine dernière la tenue d'élections provinciales le 17 novembre prochain.

M. Lyon avait sans doute voulu bien pondérer tous les facteurs avant de prendre sa décision; en fait ses options étaient très limitées. Ayant complété quatre années au pouvoir, il avait le choix de déclencher les élections immédiatement ou attendre à l'an prochain. Des sondages récents du parti conservateur favorisent semble-t-il, ce parti en ce moment,, ce qui aurait pu facilement changer l'an prochain. Donc,la décision de M. Lyon.

Les enjeux

Malgré la nouvelle image "modérée" de M. Lyon, il demeure que des différences profondes de style et de substance existent entre ses Conservateurs et les Néo-démocrates de Howard Pawley. À la dernière élection, ces différences se traduisaient en un désir, chez les Conservateurs, d'équilibrer le budget ou du moins de réduire substantiellement le déficit et la fonction publique, tout en assurant la croissance économique par des incitations législatives au secteur privé.

Dans cette nouvelle campagne, en 1981, M. Lyon parlera beaucoup moins, semble-t-il, d'un budget équilibré, ayant raté cet objectif au cours de ses quatre années au pouvoir. Le taux de croissance économique, comme se plaisent à le souligner les Néo-démocrates et les autres partis de l'opposition, est également demeuré à des niveaux relativement bas durant les quatre années au pouvoir du gouvernement Lyon. De quoi parlera donc M. Lyon? Toujours, de la croissance économique; mais cette fois, la croissance prendra un nouveau visage, à savoir les "mégaprojets", soit le développement de l'aluminerie Alcan, de la potasse et d'un réseau hydro-électrique pour l'Ouest.

L'opposition, par contre, et surtout le parti Néo-démocrate, misera beaucoup sur "un gouvernement à visage humain" (pour souligner l'inhumanité qu'a démontrée M. Lyon, notamment au cours de ses deux premières années au pouvoir en coupant plusieurs programmes sociaux et en limogeant des milliers de fonctionnaires). Les néo-démocrates revaloriseraient les services sociaux. Déjà M. Pawley s'est engagé, le 16 octobre dernier à créer un plus grand nombre de foyers pour personnes ayant besoin de soins personnels et à améliorer les services hospitaliers. Du côté économique, les Néo-démocrates ont moins de réticences à impliquer directement le gouvernement dans le développement économique. Dans une déclaration, le 16 octobre également, M. Pawley a promis qu'il établirait une société de la Couronne, qui serait nommé Manoil, pour entreprendre de nouvelles explorations de gaz et de pétrole dans la province. Une somme de $20 millions serait investie à cette fin au cours des quatre prochaines années.

(Les programmes électoraux des deux autrés partis n'avaient pas encore été dévoilés au moment où nous mettions sous presse.)

La distribution électorale

Au moment de la dissolution de l'assemblée législative le 13 octobre, les sièges se répartissaient comme suit:

Conservateurs	32
Néo-démocrates	20
Progressistes	3
Libéraux	1

Un siège était vacant.

Il semble évident qu'en déclenchant les élections, les Conservateurs sont confiants de l'emporter. Par contre, comme le soulignait la semaine dernière l'analyste Frances Russell dans le "Free Press", le résultat de toute élection manitobaine est foncièrement incertain (et donc imprévisible) à cause d'un facteur important: Il s'agit de l'existence d'un dizaine de circonscriptions (et cette année, à cause de la redistribution électorale, d'une quinzaine de circonscriptions) où la marge du vainqueur n'était que quelques dizaines ou centaines de votes. Ces circonscriptions se situent le long d'une ligne diagonale imaginaire allant du nord-ouest jusqu'au sud-est, en traversant Winnipeg. Le long de cette ligne se trouvent une série de circonscriptions qui pourraient facilement changer de main.

Notons ici les plus importantes de ces circonscriptions, c'est-à-dire les circonscriptions où la lutte sera la plus chaude:

Circonscription (1977)	**Député siégant et parti**	**Pluralité (1977)**
Crescentwood	Warren Stenn (PC)	72
Wolseley	vacant (Bob Wilson) (PC)	74
St. Matthews	Len Domino (PC)	124
Osborne	Gerald Mercier (PC)	96
Dauphin	James Galbraith (PC)	260
Churchill	Jay Cowan (NPD)	288
Flin Flon	Thomas Barrow (NPD)	395

Cette répartition indique que, s'il devait se développer (ou s'il existe) un courant anti-Lyon, les Conservateurs, qui détiennent présentement 5 des 7 sièges indiqués, seraient plus vulnérables que les Néo-démocrates. Le facteur inconnu, évidemment, est l'impact que pourrait avoir le nouveau parti progressiste, dans ces circonscriptions et ailleurs. (Le parti libéral ne semble pas avoir fait un impact public qui pourrait lui laisser entrevoir une augmentation de sa députation. Il risque même de perdre l'ancien siège de Lloyd Axworthy, détenu présentement par June Westbury, aux mains du Néo-démocrate Roland Penner).

C'est donc dire que malgré le fait qu'il a remporté près de 49% du vote populaire en 1977 (contre 38% pour les Néo-démocrates), le parti Conservateur est beaucoup plus vulnérable qu'il semble l'être à la surface. Ce qui fait que, contrairement à l'opinion qui semble prédominer chez bien des Manitobains, nous verrons bien une "vraie" élection le 17 novembre prochain et non pas une simple confirmation du régime Lyon.

Raymond HÉBERT

Raymond Hébert est professeur de sciences politiques au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Le deuil

Il y a longtemps quand quelqu'un mourait, les parents portaient le deuil. C'est-à-dire qu'ils portaient un brassard fait de crêpe noir autour du bras gauche, aussi un petit carreau, 3 pouces par 3 pouces, du même crêpe, cousu à la bande de leur chapeau ou bien de leur casquette. Ils portaient ça pendant un an.

Quant il y avait des veillées les gens en deuil ne dansaient point et à part de ça, personne n'aurait osé leur demander de le faire! C'était une marque de respect pour leur défunt et aussi une pénitence.

Mon oncle Sigefroid lui, qui aimait tant sa femme - faut dire que tout le monde aimait ma tante Cunégonde; la première année après la mort de sa femme, il porta le crêpe. La deuxième année, il peintura ses poteaux de clôtures en noir ainsi que ses bâtiments. La troisième année, ce fut ses machines de ferme! Les gens disaient, "Ça c'est un peu fort!" Mais l'année suivante, la quatrième année, il échangea ses chevaux pour des chevaux noirs. Il fit de même pour ses cochons, poules et vaches. Alors, les gens de dire, "Là il a fini, plus rien à noircir son deuil va finir!" Mais ils se trompaient. La cinquième année, mon oncle mit toutes ses terres en guéret d'été (1), noir pour un an! Là, il fallait que ce soit la fin! Mais non, savez-vous ce que ce cher homme fit pour prouver qu'il pensait encore à sa bien-aimée Cunégonde? La sixième année, il épousa une négresse!

Henri LÉTOURNEAU

(1) Pour les gens des villes: Guéret d'été ou labour d'été voulait dire qu'après 3 années consécutives de récoltes, la terre avait besoin de repos. Alors, la quatrième année, on n'ensemençait pas cette terre. Au printemps, on attendait que les mauvaises herbes poussent, alors on faisait un bon labour et ensuite, quand les mauvaises herbes commençaient à pointer, on passait le cultivateur. Alors, tout était noir et des fois, la terre était tellement infestée de mauvaises herbes qu'il fallait passer le cultivateur au moins 3 fois avant les neiges. Ainsi le guéret d'été en plus de reposer la terre détruisait les mauvaises herbes.

CENTRE D'ÂGE D'OR SAINT-BONIFACE
187, avenue de la Cathédrale

THÉ-BAZAR

1er novembre - 11h30 à 15h30

Vente d'artisanat - pâtisseries
Tirage de "hampers" et objets divers

Exposition et vente par
"Indian Arts & Crafts" - etc. etc...

NOUS VOUS ATTENDONS!

Nouvelles du Foyer "Chez-Nous"

M. le rédacteur,

Peut-être aimeriez-vous avoir des nouvelles du Foyer Chez Nous?

L'automne nous est arrivé tout beau avec ses coloris enchanteurs, mais nous savons bien qu'il sera de courte durée et qu'au tournant l'hiver est là pour prendre sa place. Qu'importe nous sommes prêts et l'attendons.

Les activités habituelles sont recommencées: "Carpet bowling", "shuffle board", fléchettes, cartes, bingo, courses de chevaux, etc... Pour y participer vous n'avez qu'à descendre dans la grande salle.

Le Centre est aussi à préparer des cours tels la réflexologie, exercises de détente et autres, pour plus de détails téléphonez à M. Tancha au No 233-7973.

Il ne faut sûrement pas laisser passer sous silence ce cours de Relations humaines que nous venons juste de terminer, ce fut très intéressant mais plus utile encore pour des jeunes qui entrent dans la vie afin de canaliser l'enthousiasme qu'ils peuvent démontrer à cet âge.

À cause de la personnalité attachante et convaincante de l'animateur aidé de son épouse qui le complétait si bien, je le conseillerais à tous les jeunes qui le peuvent car le nôtre fut un succès au grand plaisir de tous.

Si vous voulez être au courant de ce qui se passe sous les jours "Chez Nous", les programmes sont là au bureau bien gratis, ou mieux encore devenez membres vous serez accueillis avec joie.

Même si vous voulez demeurer sur les lieux il y a des suites disponibles, très propres et nous ne manquons de rien, le site est idéal.

Si intéressés adressez-vous à Marcel Graveline, le gérant.

Nous n'avons pas oublié le bazar annuel; si un peu retardé c'est que nous voulions le faire plus beau, vous verrez.

Retenez bien la date: 1er Novembre 1981. Vous êtes bien attendus et vous serez contents d'être venus.

Emma Ayotte
Foyer "Chez nous"
208-187, rue Cathédrale
Saint-Boniface
le 13 octobre 1981

Félicitations à M. Pierre-Elliott Trudeau

Monsieur,

Récemment, dans son édition du vendredi 2 octobre 1981, La Presse d'après les agences Reuter et AFP rapportait vos propos tenus lors de la dernière assemblée-conférence des pays-membres du Commonwealth à Melbourne en Australie à savoir:

"Le premier ministre Trudeau, pour sa part, a condamné à DEUX reprises l'intervention militaire soviétique en Afghanistan et a déploré que la communauté internationale n'ait pas autant critiqué l'URSS, au sujet de l'Afghanistan, que les États-Unis, naguère, au Vietnam".

Félicitations pour votre attitude ferme et courageuse. Et comment alors ne pas vous renouveler mon appui, déjà donné en ma lettre ouverte du 14 novembre 1980, relativement au rapatriement unilatéral et IMMEDIAT de l'AANB incluant la Charte des droits. Je crois sincèrement que la majorité des Canadiens vous était déjà acquise; après ce geste de Melbourne, ladite majorité ne peut que grandir.

La situation mondiale, plus difficile et confuse que jamais, commande à tous l'impérieux devoir de supporter ceux qui se tiennent debout. Je profite donc de l'occasion pour rendre un vibrant hommage à cinq de nos plus grands compatriotes canadiens-français en politique. Je crois que l'Histoire écrira: Pierre-Elliott Trudeau, Père du Canada nouveau; Henri Bourrassa, Père du nationalisme canadien; Maurice L. Duplessis et Robert Bourassa, Pères de l'hydro-électricité québécoise; Jean Drapeau, Père et Maire du Montréal nouveau et universel.

La présente est la seule contribution que je puisse apporter, mais sachez qu'elle est tout à fait sincère.

Bien à vous,

Jean-Jacques Dragon
Saint-Hyacinthe, Québec
le 14 octobre 1981

Copie à:
S.H. le Maire Jean Drapeau
M. Marcel Ostiguy, m.p. député de St-Hyac. & sec. p. Agr. Can.
L'Evangéline (Moncton, N.B.) - Le Quotidien (Chicoutimi)
Le Soleil (Québec) - Le Nouvelliste (Trois-Rivières)
La Tribune (Sherbrooke) - La Voix de l'Est (Granby)
La Presse (Mtl) - Le Devoir (Mtl)
Le Droit (Ottawa) - La Liberté (Saint-Boniface, Manitoba)
Le Courrier de Saint-Hyacinthe.

En ce qui a trait aux services en langue française

Monsieur le Directeur,

Je vois d'après la lettre que vous a fait parvenir M. Claude Aubin ("Le Manitoba en trois actes" dans **LA LIBERTE** du 15 octobre) qu'il y a encore passablement de confusion dans l'esprit de plusieurs au sujet de la portée réelle du jugement de la Cour suprême dans le cas "Forest" et sur la politique du gouvernement manitobain en matière de services en langue française.

M. Aubin me fait dire que sa demande de passer en français son examen de permis de conduire "n'était pas un droit mais un privilège". Je ne lui ai jamais dit cela. Je lui ai cependant expliqué qu'il y a une différence entre les politiques qui relèvent du droit constitutionnel - tel l'usage des deux langues devant les tribunaux, à la législature, et dans les lois qui en découlent - et celles qui relèvent de l'administration de la province par son gouvernement, tel les modalités des examens de permis de conduire. Dans le deuxième cas, il s'agit bien de politiques dont chacun a le droit de se prévaloir et non pas de "privilèges".

La portée juridique du jugement "Forest" est donc assez limitée en ce qui a trait aux services en langue française. C'est pourquoi la Société franco-manitobaine a présenté au gouvernement une série de recommandations visant des services en langue française dans plusieurs domaines, comme suite raisonnable et pratique - mais non juridique - du jugement de la Cour suprême. C'est aussi pourquoi le Premier Ministre, conformément à sa politique de vouloir traduire dans les faits l'esprit de la loi, a accepté les grandes lignes du document de la SFM et m'a donné comme mandat d'étudier les possibilités d'implantation et de faire des recommandations au Conseil des ministres. Des résultats de cette politique commencent à apparaître: formulaires électoraux bilingues, procès en français, recrutement de personnel bilingue, documentation en français en provenance de certains ministères. D'autres suivront.

M. Aubin a passé son examen de permis de conduire à moins de 24 heures de la réunion entre la SFM et le Premier Ministre. C'eut été un record digne de McGuiness si les services en français s'étaient concrétisés dans un tel délai. Le "processus de francisation" que M. Aubin prétend avoir éprouvé n'était tout simplement pas encore déclenché dans ce secteur. Je suis quand même heureux d'apprendre qu'il s'en soit sorti avec un résultat de 20/20, et ce, en français, même s'il a dû passer par une "jolie blonde" interprète.

Roger Turenne
Conseiller spécial pour les
Services en langue française

L'école Thomas Aquinas intéressée au français

Chers Messieurs,

En charge du département de français, langue seconde, à l'école Thomas Aquinas à Kenora, Ontario, j'aimerais exposer les élèves à la langue et à la culture françaises la plus proche géographiquement, c'est-à-dire, de la population de Saint-Boniface.

Au nom de la bibliothèque de l'école Thomas Aquinas, dont la personne en charge est Mme Hilary Sutherland, je vous prie d'abonner l'école Thomas Aquinas à votre intéressant hebdomadaire **"LA LIBERTÉ"**.

Mes remerciements anticipés,

Lionel Nazaire
Kenora, Ontario
le 5 octobre 1981

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,900 foyers du Manitoba français.

Membre de l'association de la presse francophone hors Québec

APF HQ

Directeur: Claude GAGNÉ
Journaliste: Yvon GIROUX
Publicité: Claude GAGNÉ
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4



Lettres à LA LIBERTÉ

Une autre opinion

M. Le Directeur,

Un mois maintenant et rien. Aucune explication de la société éditrice de **LA LIBERTÉ**, Presse Ouest Ltée, M. Paul Marion, ou de Mme Gilberte Proteau, présidente de la Société franco-manitobaine. Rien qui contredise ou nie le contenu de la lettre, de M. Jean-Pierre Dubé, faisant suite aux événements au journal **LA LIBERTÉ**: renvoi de M. Bernard Bocquel et de M. Jean-Pierre Dubé.

Tout de même, il y a beaucoup, beaucoup trop de questions sans réponses et de doutes dans l'esprit des gens. Ou, faut-il accepter tout ce qui est injustice parce que les actes sont accomplis par certains dirigeants de notre société? (Pas lieu d'accuser ici les anglais!)

Au dire de certains, il y aura explication lors du prochain congrès de la SFM. Tout de même, en six mois, il en coulera de l'eau dans la rivière Rouge et ailleurs et nous aurons oublié les questions sans réponses pour accepter une décision bien "mûrie", avec quelques excuses en vue de l'intérêt de quelques-uns qui rêvent de se dorer au soleil! Et le sens du bien commun, qu'est-ce que c'est?

Sa Sainteté Jean-Paul II disait aux parlementaires français: "Servir la société, c'est promouvoir ardemment le sens du bien commun et le bien de toute la nation, de tout le peuple; c'est faire que soient dépassée les égoïsmes des individus et des groupes particuliers préjudiciables à l'intérêt des autres".

Parlons maintenant de la rentabilité du journal **LA LIBERTÉ**. Qui sait si le Coup de pouce de l'automne, après une année, ou presque de travail accompli par Bernard Bocquel, Jean-Pierre Dubé, le réseau de correspondants et beaucoup d'autres, n'aurait pas prouvé que "contenu et rentabilité" pouvaient aller de pair?

Le contenu, la structure du journal doit viser à former et informer les lecteurs, cela est vrai. Mais plus encore, cela devient éducation et "l'éducation consiste en effet à ce que l'homme devienne toujours plus homme, qu'il puisse 'être' davantage et pas seulement qu'il puisse 'avoir' davantage." (Jean-Paul II)

Dans les derniers mois nous pouvions lire de bonnes et belles choses dans le journal **LA LIBERTÉ** même avec "quelques" annonces. Cela est nécessaire et nous le savons. Il y avait un éveil chez les Franco-Manitobains, de l'intérêt pour les leurs, une unité se créait. Donc, pourquoi défaire en si peu de temps ce qui semblait si prometteur? Pourquoi renvoyer M. Bernard Bocquel "au cas" ou il y aurait conflit de personnalité avec le nouveau directeur M. Claude Gagné? Pour moi, cela est inacceptable comme réponse d'une société qui se veut juste.

Je dois avouer qu'avec mes questions et mes doutes concernant l'honnêteté des derniers événements, je ne puis continuer mon travail de correspondant au journal **"LA LIBERTÉ"**.

On ne bâtit pas sur le sable, même s'il est en or.

Rachel Turenne

Saint-Norbert
le 3 octobre 1981

cc/ Mme Gilberte Proteau; M. Paul Marion; Mgr Antoine Hacault; l'abbé Bernard Bélanger; l'abbé Lucien Roy; M. Jean-Pierre Dubé; M. Bernard Bocquel; M. Martial Fontaine; Mme Augustine Abraham; Mme Doris Lemoine; Mme Agnès Dubois; Mme Jeanne Pearreault; Mme Marcelle Marcoux.

Les Petites Nouvelles

Au Club des Hommes d'affaires franco-manitobain

M. Maxime Desaulniers, directeur de CKSB, a été élu président du Club des Hommes d'affaires franco-manitobain lors de sa première réunion de septembre. M. Desaulniers remplace le président sortant. le Dr. Raymond Piché. Les autres nouveaux élus de l'exécutif pour un mandat d'un an, sont: vice-président, Robert Arbez; secrétaire; Gérard Labossière; trésorier, Claude Tétrault.

Le Club qui compte entre 50 et 60 membres actifs, se réunit tous les premiers et troisième jeudis de chaque mois à l'hôtel Fort-Garry, pour y entendre un conférencier invité. Les prochains orateurs à ces conférences réservées aux membres, seront M. Roger Turenne, conseiller spécial auprès du secrétariat des services français, le 5 novembre et M. Arthur Deschambault, président de l'Alliance canadienne des Associations de voyage, le 19 novembre.



Il vous est toujours possible, hommes d'affaires ou professionnels d'adhérer au Club. Si l'idée de fraterniser et de rencontrer dans des activités sociales des gens de votre milieu vous séduit, demandez à un de vos amis, membre du Club, la façon de procéder.

La représentante des Mères le 11 novembre à Ottawa

Mme Isabel Harrison de Bury, Province de Québec, a été choisie pour représenter les Mères du Canada à la Cérémonie Nationale du Jour du Souvenir au Cénotaphe à Ottawa. Au cours de cette cérémonie, elle déposera une couronne au nom des Mères du Canada. Mme Harrison est agée de 84 ans.

Son fils, le Caporal A.C. Harrison, a été tué en action à Hong Kong le 19 décembre 1941. Il avait 19 ans. Un autre fils, le fusillier E.C. Harrison fût capturé à Hong Kong et mourut dans un camp de prisonniers de guerre le 19 septembre 1943. Il avait alors 23 ans.

Développer une vision globale...

suites de la une

La prochaine session, celle de janvier 1982, aura pour but une réévaluation du nouveau document rédigé suite aux discussions de celle de la semaine dernière. La troisième session se tiendra en septembre 1982 et si nécessaire, une quatrième se déroulera en janvier 1983.

Création d'un comité de travail

Il a été créé à la fin de ces discussions, un comité composés d'employés et de bénévoles pour développer davantage les objectifs et sous-objectifs des secteurs vitaux d'activités (économique, communications, éducation, culturel, récréatif et loisirs, réligieux), importants au développement de la communauté. MM. Gilles Gagnon et Réal Sabourin, ont été choisis à titre de conseillers pour ce comité.

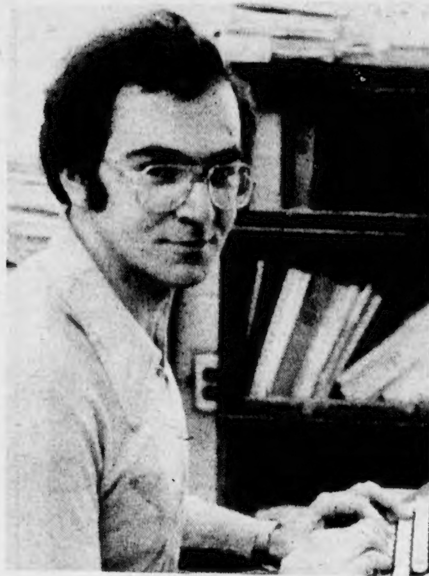
Evidemment, comme le reconnaissent les auteurs du document, les objectifs présentés dans ce document sont généraux, mais cependant ils constituent une première tentative de tracer des perspectives globales que tous les Franco-Manitobains sont appelés à élaborer. Précisons aussi, que les objectifs proposés respectent le mandat de tous les organismes franco-manitobains.

Et comme le souligne le document, "la prochaine étape cruciale est l'élaboration de plans d'actions communes afin de rendre concrète notre vision d'un territoire franco-manitobain où il fait bon vivre en français". (2) C'est un dossier à suivre, car il en va de l'intérêt de tous les franco-manitobains.

Yvon GIROUX

(1) page 16 du document de travail utilisé comme outil de discussion.
(2) - id -

Douze jours ont passé ...déjà



Voilà douze jours aujourd'hui, que je suis arrivé à Saint-Boniface, venant du Québec. Je voudrais en profiter pour remercier particulièrement certaines personnes, une fois n'est pas coutume, et j'espère que vous me pardonnerez ce petit écart jounalistique.

Tout d'abord Mme Davidson qui nous a si bien accueilli, mon épouse et moi, à notre arrivée, le samedi 12 octobre. Elle eût même l'extrême gentillesse de nous faire visiter les locaux du journal, le soir même. Ensuite, M. Gagné et son épouse, qui dès le lendemain nous rencontraient et nous facilitaient les choses, malgré le fait qu'ils revenaient de voyage, et pour tout ce qu'ils ont fait depuis. Merci aussi à M. Gagné d'avoir bien voulu m'accorder sa confiance en me donnant ce poste que j'occupe.

Je ne voudrais pas oublier les autres membres du personnel, comme Mlle Arlette Lachiver et M. Gilbert Painchaud pour leur gentillesse, également les secrétaires mesdames Odette Guyot et Huguette Suchy, qui m'aident beaucoup, elles aussi, dans la recherche d'un logis. Toutes ces personnes, font qu'à l'intérieur d'un grand esprit d'équipe, l'on se sent au journal comme dans une famille. Ce témoignage n'est que le pâle reflet de ma gratitude. J'aimerais souligner aussi que les membres du conseil d'administration du journal, que j'ai rencontré la semaine dernière, m'apparaissent comme des gens à l'esprit ouvert, ce qui s'avère très important dans la bonne marche du journal.

J'ai pu remarquer depuis mon arrivée, le grand intérêt des lecteurs à participer au contenu du journal. Il y a présentement 30 correspondants qui écrivent à un moment ou l'autre dans le journal, en plus de l'équipe de Bicolo qui semaine après semaine, poursuit son excellent travail depuis près de dix ans. Il faut souligner la solide contribution au point de vue rédactionnel de pigistes tels que M. Raymond Hébert sur le plan politique, Jacqueline Blay au niveau international, M. Louis Molin en agriculture, M. Russel Vien dans le domaine des revues, des livres et Mme Denise Maude dans le domaine de l'art, sans oublier M. Henri Létourneau dans le domaine de l'histoire et M. Claude Blanchette qui signe régulièrement la chronique Interrogation.

Nous espérons que les nouvelles chroniques du Collège et du Diocèse sauront vous plaire. N'oubliez surtout pas que nous apprécions toutes remarques ou critiques objectives, dont le but est d'améliorer le journal, afin de satisfaire le plus de lecteurs possible. Vous n'avez qu'à nous les faire parvenir au journal où elles seront prises en considération. Voilà, mes messages sont faits et je voudrais vous remercier d'avance vous aussi lecteurs, car je suis persuadé de pouvoir compter sur votre entière collaboration.

Yvon GIROUX

Les Petites Nouvelles

M. Roger Lemelin prépare une suite aux Plouffe

Après le succès critique et populaire incontestable qu'a remporté chez nous le film de Gilles Carle, Les Plouffe, le producteur Denis Héroux a réussi à convaincre le romancier (et éditeur de La Presse) Roger Lemelin d'entreprendre une suite au roman. L'action de cette seconde partie se situera entre 1948 et 1960 et son adaptation cinématographique devrait débuter dès cet automne en vue d'un tournage prévu pour le printemps 1982.

Roger Lemelin a commencé depuis quelques semaines la rédaction de son nouveau roman qui constituera une suite logique à sa saga d'une famille de la Basse-Ville de Québec. L'auteur a déjà terminé le tiers du roman, soir 150 pages, et il compte remettre le manuscrit complet (autour de 500 pages) au producteur Denis Héroux pour la fin octobre.

Jean-Chrétien bien applaudi à Saint-Boniface

C'était devant une foule de 200 militants libéraux réunis la soirée du 7 octobre dernier à Saint-Boniface que l'honorable Jean Chrétien, ministre de la Justice a dénoncé l'attitude négative de certains premier ministres provinciaux qui se pliaient en deux pour heurter le rapatriement de la constitution et de vouloir mettre fin aux initiatives de l'ancien Premier ministre du Canada, John Diefenbaker, lorsqu'il avait proposer d'enchâsser les droits des Canadiens dans la constitution.

M. Chrétien prenait la parole à un dîner en honneur de M. Robert Bockstael, député fédéral de Saint-Boniface, qui eu lieu au "Niakwa Country Club". M. Chrétien porte-parole du gouvernement Trudeau en matières constitutionnelles a commendé M. Bockstael pour sa contribution au projet de résolution constitutionnelle lorsque ce dernier avait siégé au comité constitutionnel.

À la table d'honneur avec M. Chrétien et M. et Mme Bockstael, étaient le sénateur et Mme Gildas Moldas, M. Doug Lauchlan, chef du Parti libéral au Manitoba, et son épouse, M. Alain Hogue, maître de cérémonie, et son épouse, M. John Petryshyn, président du Parti libéral au Manitoba, et son épouse.



"Le p'tit gars" de Shawinigan, l'honorable Jean Chrétien, converse avec l'adjoint de M. Bockstael, M. Jean-Paul Bolly. Y est-il question de constitution?

Plusieurs autres personnages étaient présents dans la salle, notamment M. Jim Peterson, député de Willowdale à la Chambre des communes, M. Doug Biggs, candidat libéral à Niakwa aux prochaines élections provinciales, ainsi que des représentants d'organismes franco-manitobains.

En remerciant le ministre, M. Bockstael a dit que M. Chrétien était connu à Ottawa pour sa sincérité et pour la dimension humaine qu'il apportait à la politique.

Arbres de l'ARAP encore disponibles

La pépinière de l'ARAP, à Indian Head (Saskatchewan), accepte encore les demandes d'arbres destinés à être livrés au printemps 1982. En raison de la grève des postes, le nombre des demandes reçues cette année est inférieur à celui enregistré à la même période l'année passée.

La pépinière fournit des arbres et des arbustes aux agriculteurs et aux propriétaires de petites propriétés rurales (de 1 à 39 acres). Elle demande de faire parvenir sa demande le plus tôt possible si l'on espère recevoir toutes les essences commandées.

Voici les essences qui sont encore disponibles:

Arbres à feuilles caduques:
Érable à giguère, frêne vert, orme de Sibérie, orme blanc (en Sask. seulement).

Arbrisseaux à feuilles caduques:
Caragana, cerisier à grappes, lilas duveteux.

Conifères:
Épinette du Colorado, épinette blanche, pin sylvestre.

Les demandes doivent être faites au plus tard le 27 février 1982. Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à pépinière de l'ARAP ou au bureau de votre représentant agricole.

Pépinière de l'ARAP
INDIAN HEAD (Saskatchewan)
S0G 2K0
Téléphone: (306) 695-2284



Le Cercle Molière
fondé en 1925

Avis de convocation

Réunion annuelle du Cercle Molière
à 12h00
le vendredi 30 octobre 1981
dans la salle d'exposition du Centre culturel franco-manitobain

Tous y sont invités!

Un goûter sera servi.

Un gouvernement conservateur minoritaire?


M. Sterling Lyon, chef du Parti Conservateur.


M. Howard Pawley, chef du Nouveau Parti Démocratique.


M. Sidney Green, chef du Parti Progressiste.


M. Douglas Lauchlan, chef du Parti Libéral.

Tous savent maintenant que des élections provinciales auront lieu le 17 novembre au Manitoba. Cela donne lieu à bien des discussions à ce sujet, mais la principale question que tous se posent, c'est celle-ci: qui prendra le pouvoir et avec combien de sièges?

Le journal s'est posé la même question et l'on a pensé qu'il pourrait être amusant de tenir un petit sondage. Il faut toutefois préciser que ce sondage ne répond pas aux grands critères scientifiques des maisons spécialisées. Les 50 personnes interrogées étaient toutes francophones et nous nous sommes limités à un rayon de 5 milles autour de Saint-Boniface. Nous reconnaissons que les résultats ne réflèteront peut-être pas les résultats au niveau provincial le soir du 17 novembre.

Ce sondage maison nous donne au moins un aperçu de ce qu'une partie de la population francophone de la ville pense des résultats possibles du scrutin. La question posée, était celle-ci: Quel est le nombre de sièges, selon vous, que chacun des partis représentés obtiendra le soir des élections?

À la dissolution de la Chambre, la répartition des sièges était la suivante:

	PC.	NPD	Progres.	Lib.	Indé.
au total 57 sièges	32	20	3	1	0
Notre sondage:	27	25	3	2	0

À noter que pour obtenir ces résultats, nous avons fait la moyenne des réponses des 50 personnes interrogées. Donc, si l'on se fie à notre sondage maison guidé par notre curiosité, les conservateurs de M. Lyon, conserveront le pouvoir mais seront minoritaires.

Réunion annuelle

La réunion annuelle du Cercle Molière aura lieu le vendredi 30 octobre à midi dans la salle d'exposition du Centre culturel franco-manitobain.

D'importants amendements à la constitution doivent être proposés dont l'un, la réduction du Conseil d'administration de onze(11) à neuf(9) membres. Ce changement à la constitution oblige tous les membres du Conseil actuel à se représenter pour de nouveaux mandats de un à trois ans.

Le rapport financier intéressera certainement les membres du Cercle Molière. Cette année, le trésorier du CM aura de meilleures nouvelles à transmettre concernant le déficit qui avait freiné l'évolution du Cercle voilà quelques années.

"C'est la première fois que la réunion du Cercle Molière aura lieu à l'heure du midi. C'est un essai que nous faisons", de dire Ernest Gautron, administrateur, "afin d'attirer plus de gens à la réunion. Si cette formule réussit, nous comptons l'adopter pour les années à venir".

Subventions pour les francophones

La Ministre des Affaires culturelles et des Ressources historiques du Manitoba, Mme Norma Price, a annoncé l'octroi de subventions totalisant $43,915 à un certain nombre d'organisations ethno-culturelles à l'intérieur de son programme du département multiculturel.

Ce programme alloue une assistance financière aux organisations ethno-culturelles afin d'aider à la conservation, à l'avancement, au développement et à la préservation de l'héritage culturel de tous les Manitobains.

Les organisations francophones bénéficiaires de ces subventions sont Winnipeg, Alliance chorale Manitoba: $6,000; Notre-Dame-de-Lourdes, Comité culturel de Notre-Dame-de-Lourdes: $1,210; Saint-Norbert, Comité culturel de Saint-Norbert: $1,000; Somerset, Comité culturel de Somerset: $1,000; Saint-Claude, Comité culturel de Saint-Claude: $918; Saint-Léon, Comité culturel de Saint-Léon: $900.

75e anniversaire de l'Académie Saint-Charles



Un des anciens de la paroisse de Saint-Charles, le père Martial Caron.

Le 26 et 27 septembre, l'Académie Saint-Charles fêtait son 75e anniversaire. Cette école privée, sous la direction des Missionnaires Oblates de Saint-Boniface ouvrait ses portes en 1906.

La fête débuta, samedi le 26 septembre à 11h00 par une messe à l'église de Saint-Charles concélébrée par son Eminence le cardinal Flahiff, accompagné de Mgr Jamieson, le père Martial Caron, s.j. et M. l'abbé Ken Bernard, curé de la paroisse.

Un photographe invité capta l'assemblée à la sortie de l'église: anciennes élèves et professeurs, paroissiens et amis, devant l'ancien couvent attenant à l'école. Un autobus privé permit aux Soeurs de la Maison Mère d'y assister et de venir revivre les événements d'un passé très cher.

Un léger dîner fut servi à l'auditorium de l'école. Une atmosphère de gaieté y règne. C'est le temps de se donner la main, de renouveler ses connaissances avec les professeurs et les anciens et anciennes élèves et de reminiscer sur les beaux jours de notre jeunesse. Suivirent ensuite les visites de classes, décorées pour l'occasion par les élèves respectifs. Les albums de photos déployés dans la salle de musique intéressèrent tous ceux qui y passèrent. Plusieurs en profitèrent aussi pour visiter la résidence des religieuses.



Une atmosphère de gaieté régnait lors de la fête du 75e anniversaire de l'académie Saint-Charles.

De là on se regroupa à l'auditorium pour déguster le beau gâteau de fête avec un bon café. Vers 15h30 M. l'abbé Bernard présida à la bénédiction du Saint-Sacrement dans la chapelle du vieux couvent. Le tout se fit en latin.

Dimanche le 27 septembre, il y eut une messe d'action de grâces à l'église à 12h00, suivie d'un thé à l'école, de 13h00 à 16h00. Les élèves de la 4e, 5e et 6e années entonnèrent l'hymne national en français et en anglais, "Sing a New Song", ainsi que leur "Alma Mater". Vienrent ensuite les discours par nos invités d'honneur: l'honorable Norma Price, représentant la province; le conseiller Rick Nordman, pour la ville de Winnipeg; M. Michael Yaremchuk, de la division scolaire de St-James-Assiniboia; Mgr Ward Jamieson du diocèse de Winnipeg; M. Gilbert Van Humbeck des écoles catholiques; M. Brian Shampaign pour l'administration de l'académie Saint-Charles; Sr Thérèse Brûlé pour les Missionnaires Oblates et Sr Hélène Sabourin, directrice de l'Académie.

Les gagnants de la raffle sont: Charles Chilton, J. Plante, Laurent Gagné, Gérard DeBeer, Lucy Ostrowski, K. Burnell, Ron Laflèche, Aline Cormier, A. Cahill, Angèle St-Vincent et Anna-Louise Lacroix.

Nous tenons à remercier les organisatrices de la célébration du 75e anniversaire et tous ceux qui ont contribué aux succès de cette belle fête. Que Dieu bénisse l'Académie Saint-Charles et lui assure un succès continu dans l'éducation de notre jeunesse.

Annette HIGHAM

Autre opposition au rapatriement

Le Conseil de la vie française en Amérique a pris position contre le rapatriement unilatéral de la Constitution lors de son assemblée générale annuelle qui s'est clôturée à Québec, samedi le 10 octobre dernier.

Les membres canadiens du Conseil ont en effet adopté à l'unanimité une résolution s'opposant au rapatriement de la Constitution selon les modalités et avec les modifications prévues par le gouvernement fédéral et réclamant de nouvelles négociations entre Ottawa et les provinces. Les membres des États-Unis se sont abstenus de participer à cette discussion pour ne pas s'immiscer dans la politique canadienne.

La résolution, proposée par un membre de l'Ontario et appuyée par un membre du Manitoba, réclame de plus l'inscription dans le texte constitutionnel des droits fondamentaux, individuels et collectifs, des francophones hors Québec. On a notamment reproché au texte proposé par le premier ministre Trudeau d'ignorer complètement les droits collectifs des Canadiens d'expression française.

L'assemblée a également demandé aux hommes politiques canadiens d'en arriver à un concensus favorable de la majorité des provinces, y compris le Québec, en regard des modalités du rapatriement de la Constitution et de sa révision.

Se basant sur le récent avis de la Cour suprême du Canada, rendu le 28 septembre dernier, le Conseil s'est notamment objecté à ce que soient modifiés, sans son consentement, les droits et pouvoirs dont jouit déjà le Québec en vertu de la Constitution actuelle du Canada et il a insisté sur la nécessité d'obtenir l'accord du Québec à toute révision touchant ses droits et ses pouvoirs.

Le texte officiel de la résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil se lit:

"Tenant compte de l'avis émis par la Cour suprême du Canada en regard du projet du gouvernement canadien quant au rapatriement de la Constitution et de la réforme constitutionnelle; et

Tenant compte de l'opinion déjà émise par le Conseil de la vie française en Amérique dans son mémoire sur la réforme constitutionnelle publié à l'automne 1980. IL EST RÉSOLU que le Conseil:

- s'oppose au rapatriement unilatéral de la Constitution canadienne selon les modalités et avec les modifications prévues dans le projet Trudeau, et
- réclame de nouvelles négociations entre Ottawa et les provinces pour en arriver, d'une part, à l'inscription dans le texte constitutionnel, des droits fondamentaux individuels et collectifs des francophones hors Québec, et d'autre part, à un consensus favorable de la majorité des provinces, y compris le Québec, en regard des modalités du rapatriement de la Constitution et de sa révision".

Cours prénatals pour mères célibataires

On donnera a l'intention des mères célibataires des cours prénatals à l'unité sanitaire de Saint-Boniface, 233, boulevard Provencher, Saint-Boniface tous les vendredi de 13h00 à 16h00 du 23 octobre au 11 décembre.

On traitera des divers aspects de la préparation à l'accouchement qui seront d'intérêt particulier aux mères célibataires, Cheryl Samson, assistante sociale, de "Children's Aid Society of Eastern Manitoba", et Karen Knight, infirmière de la santé publique de Saint-Boniface, feront la présentation des cours, et Kathy Byard, services d'économie familiale.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour vous inscrire, veuillez composer le No 233-2464.

Des cours prénatals seront aussi offerts à l'intention des mères célibataires à l'unité sanitaire de St-James, 2000, rue Portage, Winnipeg. Pour renseignement et pour vous inscrire, composer le No 885-4410.

Les Petites Nouvelles

MICRO-MATIN

Le nouveau titre de l'émission locale du matin à partir du 2 novembre, de 6h à 8h45 à CKSB. Bien des gens ont participé au concours de recherche d'un titre, c'est Ginette Fiola de la Broquerie la grande gagnante, en suggérant MICRO-MATIN. Sur notre photo: Ginette est venue à CKSB recevoir son prix (une collection de disques) que lui ont remis les deux animateurs Monique et Stéphane. Ginette participera aussi à l'émission du 2 novembre, jour de lancement de MICRO-MATIN.



Stage de formation

Le programme national des tournées de la Fédération culturelle des Canadiens français en collaboration avec les associations culturelles de l'Ouest membres de la FCCF et l'Office des Tournées, organise un stage de formation.

Le stage s'adresse uniquement aux producteurs locaux de spectacles dans l'Ouest et aidera à accoître leur efficacité dans la présentation de spectacles.

Le stage dans l'Ouest se tiendra à Vancouver, Colombie britannique les 12, 13 et 14 novembre 1981 et n'est que le premier des trois prévus pour l'ensemble du pays: les deux autres étant l'un en Atlantique et l'autre en Ontario.

VERS DES SERVICES EN LANGUE FRANÇAISE

En septembre, la Société franco-manitobaine remettait au gouvernement provincial un document intitulé "Vers des services en langue française du gouvernement manitobain". Ce document, développé suite à une opération de consultation avec notre communauté qui débutait en novembre 1980 pour se terminer en juin 1981, identifiait les ministères qui devraient normalement offrir des services en français au Manitoba. Voici un bref résumé de ce document.

Principes de fond

1. Pour faciliter l'accès aux services en français, ce derniers doivent d'abord être développés dans les régions regroupant une forte concentration de francophones;
2. Le gouvernement devrait recruter des employés bilingues le plus souvent possible, plutôt que d'organiser des cours de langue pour des fonctionnaires unilingues;
3. Que les premières clientèles visées soient les gens d'âge d'or et les jeunes.

Première priorité dans les services

Que les premiers ministères à offrir des services en français soient ceux qui transigent directement avec le public. Parmi ceux-ci, nous identifions les ministères suivants: Santé, Conditionnement physique, Loisirs et Sports, Voirie, Agriculture, Affaires municipales et Éducation.

Seconde priorité dans les services

Dans cette catégorie, nous retrouvons les ministères qui transigent avec les secteurs eux-mêmes spécialisés de la population. Les ministères suivants tombent dans cette catégorie: Affaires culturelles, Consommation, Corporations et Environnement, Développement économique et Tourisme, Coopératives, Finances, Procureur général, Travail et Main-d'Oeuvre, Ressources naturelles et les Services gouvernementaux.

Troisième priorité dans les services

Cette catégorie regroupe les régies, commissions et conseils gouvernementaux qui offrent les services directs ou indirects à la population et dont certains ont parfois à jouer un rôle quasi-judicaire. Des plus de 150 conseils, nous en avons identifié 11 comme prioritaires: Autopac, "Manitoba Telephone", "Hydro Manitoba", Commission des Droits de la Personne, "Legal Aid Manitoba", "Licence Suspension Appeal Board", Régie des Alcools, Commission des services de la santé, "Manitoba Labour Board", le "Municipal Board" et enfin le Comité consultatif des Bibliothèques publiques.

CONCLUSION

Il serait souhaitable que le gouvernement provincial développe éventuellement une loi des langues officielles du Manitoba qui encadrerait ces services et d'autres et qui protégerait leur application.

La Société franco-manitobaine
194, boul. Provencher, St-Boniface
Tél.: 233-4915

Saint-Boniface figure bien dans le plan arc

Monsieur Robert Bockstael, député fédéral de Saint-Boniface et Secrétaire parlementaire du ministre des Transports était présent lors de la cérémonie de signature de l'Accord définitif sur le couloir de la rivière Rouge qui avait eu lieu à Saint-Norbert le 9 octobre dernier.

En vertu de cet accord fédéral-provincial, jusqu'en octobre 1985 sur divers projets d'aménagement et de conservation pour le couloir de la rivière Rouge entre Saint-Norbert au sud et les marais Netley au nord.

De ce montant, un total de $1 million sera consacré pour les aménagements riverains au voisinage de la Basilique de Saint-Boniface. Le projet comprendra la construction d'un grand quai près de la Basilique pour que les bateaux d'excursion puissent y faire débarquer les passagers qui visiteront ensuite à pied des cites historiques tels que la tombe de Louis Riel et le musée des Soeurs Grises.

L'accord prévoit également l'aménagement d'un parc riverain, d'un sentier pour piétons et d'une piste cyclable menant du quai de la Basilique au parc Whittier vers le nord et à la rivière Seine ainsi que la construction d'un quai secondaire au parc Whittier.

M. Bockstael s'est dit très heureux que Saint-Boniface bénéficiera de cet accord.

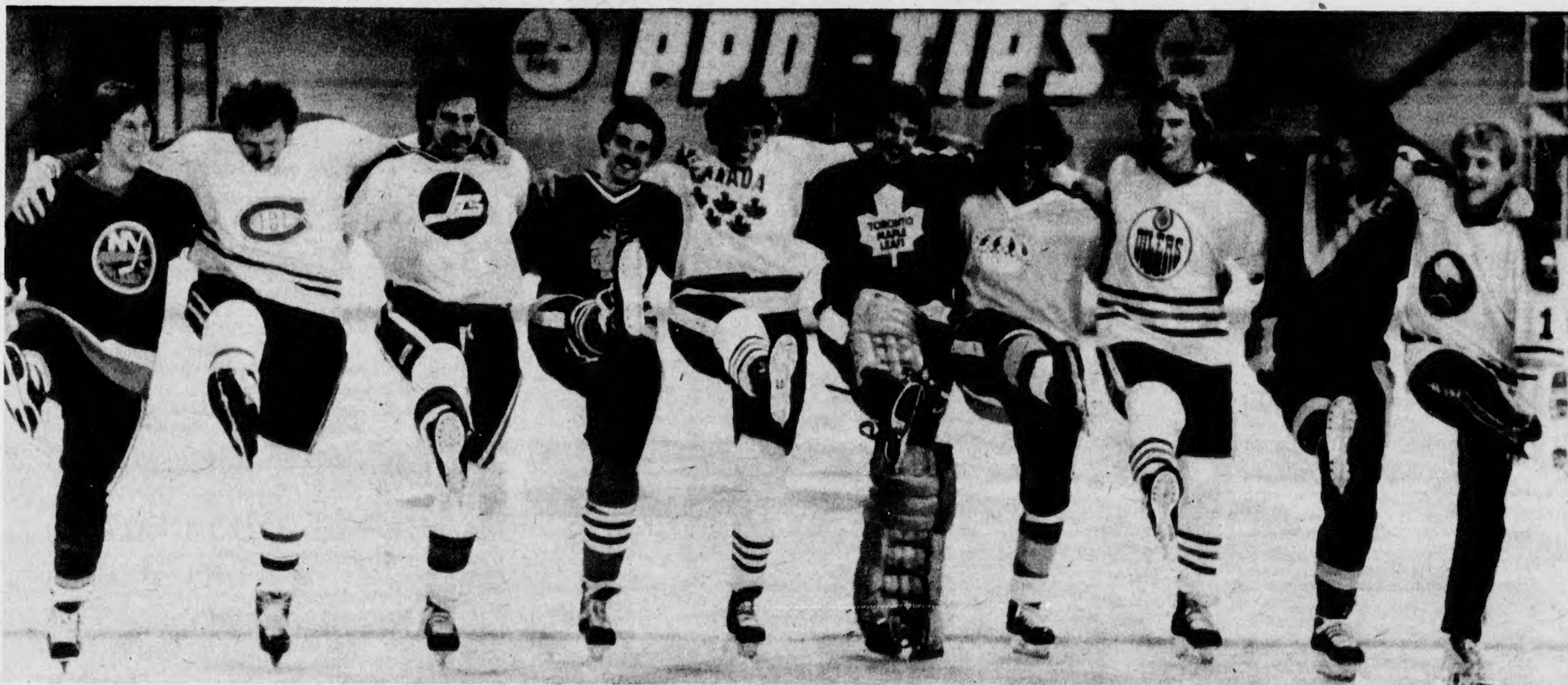
"Les aménagements prévus supporteront nos efforts pour améliorer le quartier nord de Saint-Boniface déjà précipité par l'accord sur l'aménagement du centre-ville de Winnipeg signé tout dernièrement. En plus, de tels projets accroîtront l'activité touristique à l'intérieur de la communauté et nous permettra ainsi de réaliser notre plein potentiel comme centre historique", a souligné M. Bockstael.

M. Bockstael a fait remarquer que le montant antérieurement affecté aux projets d'aménagement à Saint-Boniface était de $150,000 lorsque le plan provisoire avait été dévoilé l'automne passé.

"Le montant final de $1 million tel qu'identifié dans l'accord définitif est une augmentation généreuse, et je suis content que les ministres responsables ont attaché une telle importance à notre communauté", de dire M. Bockstael.

Le ministres fédéraux présents à la cérémonie étaient M. John Roberts, ministre de l'Environnement et Lloyd Arworthy, ministre de l'Emploi et Immigration.

Esprit d'équipe



De gauche à droite: Mike Bossy, Larry Robinson, Dave Babych, Denis Savard, Ron Davidson (de l'équipe olympique canadienne), Laurie Boschman, déguisé comme un gardien de but, Mark Hardy, Mark Messier, Kevin McCarthy et Don Edwards.

Les Jets commencent une nouvelle saison

La saison régulière de la Ligue Nationale de Hockey a repris ses activités depuis quelques semaines. Déjà, la surprenante tenue des Jets fait jaser. Les deux victoires à l'extérieur égalent leur performance de la saison dernière. Nous avons rencontré les joueurs francophones des Jets, les Daniel Geoffrion, Normand Dupont, Lucien Deblois et Jimmy Mann, pour leur demander leurs impressions sur ce qui a causé ce changement.

Pour Normand Dupont, l'arrivée de dix nouveaux joueurs combinée à la venue du nouvel instructeur Tom Watt ont changé l'esprit d'équipe. "On a connu un mauvais départ l'an dernier, nous avons même perdu 30 parties d'affilée, mais cette année nous jouons en équipe et nous somme confiants. Nous allons participer aux éliminatoires", ajoute-t-il d'un ton convaincu. Tous se sont montrés d'accord à ce sujet.

Jimmy Mann, lui s'est fixé un objectif bien précis: "Je suis ici pour jouer du hockey viril, mais j'espère avoir entre dix et quinze buts à la fin de la saison". Selon Lucien Delois, la vie à Winnipeg s'avère "pas mal mieux qu'il ne le pensait avant son arrivée".

Enfin tous ont été agréablement surpris d'apprendre, qu'il existait un journal francophone à Saint-Boniface. Le journal peut maintenant compter sur quatre nouveaux abonnés. Il n'y a pas de barrières qui résistent à **LA LIBERTÉ**.

Si l'on revient à la saison en cours, disons que la LNH a remodelé ses divisions en tenant compte de la situation géographique des équipes. De plus, pour créer plus de rivalités, afin d'augmenter l'intérêt des amateurs, la ligue présente un calendrier "débalancé".

Si l'on prend la Division Norris par exemple, celle où évolue les Jets, chaque équipe s'affrontera sept fois et rencontrera trois fois les 15 autres équipes de la ligue. Les sept parties seront divisées ainsi, quatre à domicile, trois sur la route ou vice versa en alternance chaque année. Les trois parties contre les rivaux des autres divisions seront divisées ainsi, deux à domicile, une sur la route et vice versa, aussi en alternance à chaque saison.

Chaque équipe, comme par les années antérieures, jouera 40 parties à domicile et autant a l'extérieur. Mais dans tout cela, quelle sorte de saison peut-on envisager pour les Jets?

L'on peut dire que les Jets sont sur la bonne voie en conservant leurs choix de repêchage au niveau amateur. Les Dave Babych, Dale Hawerchuk et les autres représentent des valeurs sûres. Bien sûr pas question, encore cette année de gagner la coupe Stanley, mais chose certaine ils ne peuvent faire pis que l'an dernier. Malheureusement les Jets manquent de profondeur. Cependant certains soirs ils causeront de désagréables surprises à des équipes trop sûres de la victoire.

Les Jets ont terminé dernier au classement général la saison dernière, avec un total de seulement 32 points. Ils ne peuvent qu'améliorer ce total.



Le quatrième et non pas le moindre de nos nouveaux abonnés, le solide Jimmy Mann.

Nouvelles de la FFHQ

● M. Louis Leclair a été embauché par la FFHQ à titre de coordonnateur du colloque national en économie, prévu pour mai 1982. M. Leclair, diplômé de l'Université du Manitoba en sciences politiques et en économie, est bien connu dans les milieux francophones de l'Ouest pour avoir été jusqu'à tout récemment directeur de Francophonie Jeunesse de l'Alberta.

● Lors de sa réunion régulière des 19 et 20 septembre, le bureau de direction de l'ACFC a décidé de lancer une campagne en vue de recueillir des fonds pour soutenir la cause du Père Mercure. On sait que le Père Mercure tente, par la voie des tribunaux, de faire reconnaître le statut officiel du français en Saskatchewan. L'objectif visé est de dix milles dollars d'ici le 15 novembre 1981.

● Les 18 et 19 septembre dernier avait lieu, à Ottawa, la première rencontre du nouveau conseil national d'administration de la Fédération des femmes canadiennes-françaises (FFCF). L'objectif de cette rencontre était de permettre aux membres de se familiariser avec le plan d'action adopté par la FFCF lors de l'assemblée générale de juin. On se souviendra, qu'à cette occasion, la FFCF a redéfini son orientation de façon à mettre davantage l'accent sur l'amélioration de la situation des femmes francophones vivant en milieu minoritaire. Cette première réunion a été particulièrement appréciée par les participantes. Celles-ci se disent disposées à s'impliquer activement dans le plan d'action. Ce plan d'action prévoit qu'au cours des deux prochaines années, la FFCF développera une action communautaire de nature à répondre aux besoins des femmes francophones pour améliorer leur condition et amener un changement social.

● La présidente de la FFHQ, Mlle Jeannine Séguin, a rencontré le nouveau Secrétaire d'Etat, M. Gerald Regan, et son secrétaire parlementaire, M. Jean Lapierre, le 8 octobre. Mlle Séguin, qui est partie vers la France le 11 octobre, a pu obtenir à la toute dernière minute cet entretien avec M. Regan. Le nouveau Secrétaire d'Etat prévoit rencontrer officiellement le bureau de direction de la FFHQ à la fin novembre pour discuter de l'évolution des travaux du comité consultatif d'évaluation des programmes de la Direction des groupes minoritaires de langues officielles (DGMLO), des programmes de langues officielles dans l'enseignement et de l'organisation du colloque national en économie. M. Regan s'est également dit d'accord à ce que des députés francophones hors Québec agissent à titre d'observateurs à certaines rencontres officielles entre le Secrétariat d'État et la FFHQ. ... Le comité consultatif d'évaluation des programmes de la DGMLO a tenu sa deuxième rencontre le 9 octobre. Les délégués francophones hors Québec qui participent aux travaux de ce comité sont Mlle Jeannine Séguin, MM. Donald Foidart, du Manitoba, et Paul Comeau, de la Nouvelle-Écosse.

Journée préscolaire provinciale

Au délà de 30 personnes, parents et éducateurs d'enfants d'âge préscolaire, assistaient à une journée provinciale organisée samedi le 26 septembre 1981 dans le cadre du programme préscolaire de la Société franco-manitobaine. Cette rencontre d'information, de discussion et de formation avait lieu à la petite salle de spectacle au CCFM.

L'agent de développement dans le programme préscolaire de la SFM, Lucille Cenerini, souhaita la bienvenue aux participants qui étaient venus d'aussi loin que Sainte-Anne-des-Chênes, Lorette, Somerset et Notre-Dame-de-Lourdes. Ensuite, ce fut au tour de M. Jean Lalonde, du conseil d'administration de la SFM de prendre la parole sur l'importance du rôle qu'ont à jouer les parents dans l'éducation préscolaire. Il fut suivi par M. Normand Collet, directeur du Collège communautaire de Saint-Boniface qui mit l'emphase sur l'appui que le Collège désirait apporter au mouvement préscolaire en fournissant l'aspect formation aux personnes impliquées dans ce domaine. Trois professeurs des cours en animation préscolaire, Mmes Jacqueline Beaudette, Annette Boland et Lucille Druwé, donnèrent un aperçu du contenu des cours offerts cet automne au CCSB, Danse et Rythme, Organisation préscolaire et Psychologie de la jeune enfance.

Par la suite, on se divisa en petits groupes pour discuter de l'avenir et de l'orientation du Centre de ressources préscolaires ''Soleil''. Plusieurs suggestions intéressantes furent émises au courant de la plénière pour augmenter l'utilisation du Centre: distribution par courrier, période d'emprunt plus longue, présentation de films fixes, heure du conte, ateliers pour enfants, etc... Vers midi, on fit une pause pour un délicieux goûter tout en continuant à jaser.

La journée de travail recommença en après-midi avec un atelier animé par Yvette Boily qui présenta des idées pratiques sur comment faire ses propres jeux éducatifs pour les enfants d'âge préscolaire.

Après une courte pause-café, Daniel Tougas fit danser, rire et chanter les participantes pendant un atelier sur comment se servir des marionnettes avec les enfants.

En se quittant vers la fin de l'après-midi, toutes les personnes qui assistaient à cette rencontre se dirent satisfaites de leur journée et motivées pour une année d'éducation préscolaire fort prometteuse.



Sous la Coupole

Collège universitaire de Saint-Boniface

LE DOYEN "ACADÉMIQUE": administrateur ou professeur

Je vais vous décrire brièvement quelques-unes des tâches et responsabilités du doyen, telles qu'elles m'apparaissent après seulement dix semaines en fonction. Les éléments qui suivent ne sont pas en énumération d'importance mais de concomitance.

Selon les besoins des étudiants, avec la collaboration des professeurs et l'approbation de l'Université du Manitoba, il est responsable de l'élaboration, l'établissement et l'exécution des programmes généraux (B.A., B.Sc., B. Lat-Philo., Spécialisation) et des programmes spécifiques (majeures et mineures) ainsi que de leur réalisation pratique vers l'obtention des diplômes désirés.

Il est comme le chairman de la faculté ou des facultés; il soutient les intérêts des professeurs auprès de l'Administration; il partage leurs efforts de perfectionnement surtout en encourageant ou conseillant. La crédibilité et l'excellence d'une Institution viennent des compétences et du travail constant des professeurs et du labeur persévérant des étudiants.

Il reçoit des directives et orientations du Conseil d'Administration lesquelles doivent être transmises et mises en oeuvre. Il assure le contrôle du budget Arts et Sciences.

Il est membre d'office de plusieurs comités de l'Université du Manitoba, et le porte-parole du Collège en matières académiques des facultés Arts et Sciences.

Il répond directement au Recteur qui a autorité et pouvoir sur toutes ses décisions. Il travaille étroitement avec tous les membres de la Direction interne. Ensemble, ils doivent former une équipe qui communique franchement, discute ouvertement et décide conjointement et rapidement.

Il devrait être au courant de nombreuses procédures et règlements; il doit établir les listes de cours et les horaires, et être présent aux réunions des comités, en étant prêt à donner les informations nécessaires.

Il est tenu de se renseigner sur les changements dans le monde universitaire, les nouveaux 'curriculum', les nouveautés ou découvertes en Éducation comme dans les différentes disciplines.

Le doyen occupe donc une position ambivalente dans la structure du Collège; il n'est pas membre de l'association des Professeurs; il ne fait pas partie du Conseil d'Administration. Cependant il est la liaison qui assure la communication et la représentation des diverses instances du Collège, en particulier le Conseil d'Administration et l'Assemblée Universitaire. Le travail efficace et constructif d'un doyen ne s'accomplit qu'avec l'encouragement de l'Administration, la coopération de la Direction interne, le concours des Professeurs et la collaboration des étudiants.

J.A. Fernand GIRARD, doyen Arts et Sciences.

Construction du secondaire français à Île-des-Chênes

Le 20 octobre dernier, une centaine de personnes venues de Saint-Norbert, Saint-Adolphe et Île-des-Chênes se sont présentées à la réunion régulière des commissaires de la division scolaire de la Seine. Le but de cette délégation était d'appuyer 7 mémoires présentés en vue d'accélérer la construction du secondaire français à Île-des-Chênes. On se souvient, que le 17 août lors d'une réunion spéciale, le commissaire Roch avait demandé que le site d'Île-des-Chênes soit abandonné et que le secondaire français soit construit à Lorette.

Soulignant l'absurdité d'un tel changement, les mémoires ont mis en évidence le manque de logique de certains commissaires de la Seine. Ils ont précisé que le retard entraîné par cette demande sans fondement mettait en doute la crédibilité de la commission scolaire lors de ses demandes de financement auprès du gouvernement.

Entourés par une foule décidée à faire valoir ses droits, les commissaires de la Seine ont délibéré sur le bien-fondé du déplacement proposé. Le commissaire Hildebrand pour éviter de trancher la question a alors présenté une motion de renvoi en raison de la récente démission du commissaire Lemieux représentant d'Île-des-Chênes. Défaite par 4 voix contre 3, cette motion laissait le champ libre à la discussion sur le transfert de l'école d'Île-des-Chênes à Lorette.

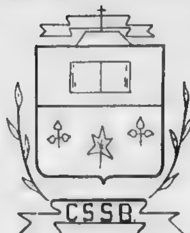
Après quelques minutes de délibération le changement proposé fut mis au vote et rejeté par 5 voix contre 2.

Les parents francophones de toute la région concernée se félicitent de ce revirement et ils espèrent que la commission fera maintenant tout son possible pour ratrapper le retard occasionneé par le manque de sens commun de quelques commissaires.









Collège secondaire de Saint-Boniface

Un message du président de l'Association des Étudiants



Au Collège (secondaire) ça marche! Lorsque quelque 500 élèves se rallient autour d'un même but, le potentiel est énorme. Au début de septembre, l'exécutif se voyait confronté à une situation difficile. Un manque de fonds provoquerait malheureusement une diminution des services disponibles. Une campagne de financement était donc nécessaire pour que ces services continuent à exister.

Le 15 septembre, l'exécutif lança un défi à ses constituants. Dans les deux semaines suivantes, jusqu'au 28 septembre, chaque élève devait vendre une caisse de chocolat "World's Finest" (une caisse contenant 30 boîtes). La participation de tous était essentielle. Leur appui fut incroyable! Voici le résultat de la vente:

vendus : 507 caisses

profit net : $11,564.00

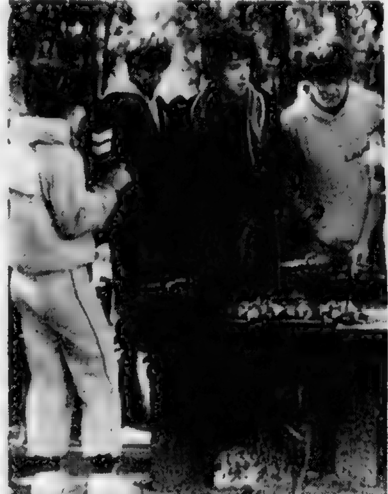
Cette somme permettra maintenant une grande diversité de la vie des collégiens. Entre autres, le côté culturel subira une amélioration, un embellissement. Cette année nous projetons d'assister à 5 spectacles dont: Le théâtre de la Corvée en octobre; le CM en novembre; Les Batteux en mars; Syncope en avril; le CM en mai. Ce montant d'argent amènera aussi une amélioration au programme sportif. Il allouera plus d'équipement aux nombreuses équipes et permettra d'en créer davantage. Un renouvellement de nos comités culturels et de services est aussi possible. Ils sont entre autres; la boîte à chansons, la photographie, CFRC (Radio collégienne), le théâtre.

Au point de vue atmosphère une telle campagne a su créer un air d'enthousiasme dans le bâtiment. C'était fameux d'observer la compétition entre classes. Tous luttaient pour voir laquelle allait finir la première.

Vous voyez donc qu'un projet de cette envergure offre divers bénéfices. Il est évident par contre qu'une somme d'argent n'assure pas le bonheur. Elle doit être gérée avec compétence et avec lucidité; voilà le défi de l'exécutif. Si cette compagne a réussi c'est grâce à tous ceux d'entre vous qui ont bien voulu nous encourager, nous endurer au courant des 2 dernières semaines de septembre. Nous vous remercions!

Paul SMITH





Au tournoi d'automne du CSSB qui s'est tenu au Parc Labarrière à Saint-Norbert le 7 octobre. Sur la photo de gauche Robert Daigneault se prépare à compter un but, alors que sur la photo de droite, Monique Roy, Marc Renaud, Robert Verrier et Fabien Gingras se préparent à faire bonne chère.

L'UNICEF, l'eau et l'Halloween



En 1981, Année internationale des personnes handicapées et première année de la décennie de l'eau, nous pouvons adopter des mesures importantes qui permettront de protéger tous les enfants du monde contre des maladies mortelles dues à la contamination de l'eau et au manque d'hygiène.

L'eau est l'un des éléments les plus précieux pour la vie, pourtant, dans le monde, beaucoup de personnes en manquent. Même dans les régions où l'eau douce ne manque pas, elle risque d'entraîner des maladies si elle est contaminée ou si les règles d'hygiène la concernant ne sont par respectées. Chaque année, des millions d'enfants deviennent aveugles ou sourds par suite d'infections oculaires et auriculaires transmises par de l'eau contaminée. Des millions de nourrissons meurent chaque année des suites de diarrhées et un nombre plus grand encore deviennent rachitiques ou voient leur croissance définitivement arrêtée par suite de maladies intestinales chroniques dues à la consommation d'eau contaminée ou au manque d'hygiène.

L'Organisation mondiale de la santé estime que si toutes les communautés mondiales pouvaient avoir accès à de l'eau potable et à des installations sanitaires convenables, on pourrait éliminer 80% des maladies qui constituent actuellement des causes d'incapacité dans les pays en développement. L'UNICEF et l'OMS travaillent ensemble à la réalisation de l'objectif visant à assurer de l'eau potable pour tous d'ici l'an 1990 et ils ont besoin de votre aide pour y parvenir.

L'UNICEF (le Fonds des Nations Unies pour l'enfance) a proclamé le mois d'octobre "mois de l'UNICEF" pour vous donner l'occasion d'appuyer diverses campagnes de financement et divers programmes de sensibilisation dans votre collectivité. Plus particulièrement, à l'approche de l'Halloween, vous pouvez mettre de côté votre menue monnaie pour la glisser dans les tirelires des petits bénévoles de l'UNICEF lorsqu'ils viendront frapper à votre porte.

Soyez généreux en donnant aux enfants qui auront consacré leur soirée de l'Halloween à l'UNICEF. Aidez-les à faire en sorte que tous les enfants du monde soient protégés contre les causes d'incapacités et les maladies grâce à l'approvisionnement en eau pure et potable.

Saint-Norbert

La signature de l'Accord définitif sur le couloir de la rivière Rouge

L'accord officiel du couloir de la rivière Rouge fut signé par M. John Roberts, ministre fédéral de l'environnement et par M. Gerry Mercier, procureur général et ministre des Affaires urbaines, vendredi le 9 octobre à 14h, dans l'ancien monastère des trappistes à Saint-Norbert.

M. Robert Bockstael, député fédéral de Saint-Boniface, M. John Angus, conseiller de Fort-Garry-Assiniboine, Mme June Westbury, membre de l'Assemblée législative. Mme Jeanne Perreault, présidente d'Héritage Saint-Norbert, ainsi que des membres de l'exécutif, entre autres, assistaient avec fierté à cette rencontre et conférence de presse qui inaugurait le couloir de la rivière Rouge. Comme le ministre M. John Roberts le notait si bien, ce projet est le produit d'une collaboration entre le gouvernements du Canada, du Manitoba et des municipalités mais aussi celui de la participation du public. Les membres du comité Héritage Saint-Norbert très concernés du patrimoine ont su très bien négocier pour en arriver là.

Ce projet de $13,000,000 octroyés pour la conservation des sites historiques et du panorama longeant les rives de nos rivières débuta en 1978 par une convention signée entre le Canada et le Manitoba pour la conservation du couloir de la rivière Rouge. Ce couloir représente une partie importante du patrimoine naturel, culturel et historique du Canada, de notre province et surtout de notre village.

C'est avec enthousiasme que le Procureur général M. Gerry Mercier et M. John Roberts, ministre du fédéral signèrent l'accord officiel sous l'oeil attentif de M. Lloyd Axworthy, ministre de l'emploi et de l'immigration et membre du parlement pour Fort-Garry.

Des discours prononcés à cette occasion, certains points concernent en particulier l'Héritage Saint-Norbert notamment: M. Lloyd Axworthy disant: "Après ces quelques années de pourparlers et de débats pour reconnaître l'histoire et l'avenir de Saint-Norbert, nous remarquons que certains accords ont changé depuis l'initiation de ce projet, cela grâce à l'intérêt, à la compréhension et au travail ardent du comité ARC - (Agreements for Recreation and Conservation), des membres du comité Héritage Saint-Norbert et des citoyens de différentes localités". M. Gerry Mercier expliqua plus clairement les projets concernant Saint-Norbert: "Le développement projeté où est situé présentement X-Kalay va susciter un vif intérêt à l'héritage de Saint-Norbert tout en créant un intérêt touristique à l'entrée principale de la ville de Winnipeg. La somme de $150,000, sera mise à la disposition de ce projet par le gouvernement provincial. Pour préserver et assister au développement du site historique de l'ancien monastère des Trappistes, les sommes de $75,000 venant du gouvernement provincial et de $75,000 venant du gouvernement fédéral sont offertes pour ce projet". Si ce site peut-être préservé, cela prouvera que le projet de l'ARC aura été un succès! Ce sera véritablement le premier site protégé par "Agreements for Recration and Conservation". Mais le plus grand succès de ce projet sera qu'il servira les besoins de la communauté et engagera la participation de ses membres.

Les membres de l'exécutif d'Héritage Saint-Norbert invitent les citoyens de Saint-Norbert à s'intéresser à ce projet visant à protéger notre patrimoine. Pour cette raison nous vous convoquons à assister à une réunion qui sera tenue au mois de novembre. - la date précise sera annoncée sous peu.

Les membres du comité
Héritage Saint-Norbert

Jeanne PERREAULT,
présidente

Saint-Vital

Le début d'un nouvelle année scolaire à l'école Lavallée

Depuis 1974 les parents de la division scolaire de Saint-Vital qui désirent faire instruire leurs enfants en français peuvent les envoyer à l'école Lavallée. Auparavant ces élèves fréquentaient les écoles Sainte-Marie et Saint-Eugène. Cette année l'inscription se chiffre à 425 élèves.

Cet automne M. Normand Boisvert a remplacé M. René Deleurme comme directeur. M. Deleurme, qui occupait ce poste depuis l'ouverture de l'école, est présentement directeur des deux écoles d'immersion à Saint-Vital. Le personnel enseignant qui assiste le nouveau directeur inclut Roma Aquin, Sr Béatrice Benoit, Guy Boulianne, Rose-Marie Campagne, Lorraine Craigie, Laurette Delaquis, Claire Desrosiers, Yvette Dion, Paul Desrosiers, Lynn Dubois, Catherine Dupont, Sr Hugette Gagnon, Sr Lucille Gendron, Jeanne Jamault, Sr Estelle Joyal, Simone Labossière, Marcel Lacroix, Ronald Lamoureux, Alfred Manaigre, Raymond Marion, Roger Pantel, Murielle Philippot, Rachel Roy et Sr Aline Vincent.

Maintenant, un résumé des activités qui se sont déroulées depuis le début de l'année scolaire.

Le 11 septembre les classes de la première à la sixième année ont couru pendant une demi-heure pour rendre hommage à Terry Fox.

La fête d'accueil qui se déroula le 18 septembre, fut pleine d'entrain. Ce même jour, le nouveau conseil étudiant fut élu au niveau préscolaire.

Plus de 200 parents ont assisté à la réunion annuelle de l'association des parents et maîtres. Les membres du nouvel exécutif sont: Gilbert Sabourin, Léo Pantel, Yvette Perrin, Raymond Hullen, Philip Clark, Denis Nadeau, Simone Labossière, Sr Béatrice Benoit et Normand Boisvert.

Dans le domaine des sports la saison de volley-ball débute. Les entraîneurs sont Christine Boulianne et Arnal Desrochers, étudiants au Collège secondaire de Saint-Boniface, ainsi que Raymond Marion.

Au niveau intermédiaire une vingtaine d'élèves ont participé aux trois rencontres divisionnaires de course de fonds. Tous les membres de l'équipe se sont mérités un écusson pour avoir participé à cette activité plutôt essouflante.

Jeanne Martineau, artiste invité, sera en spectacle à l'école le 27 octobre. Encore dans le domaine culturel, MM. Raymond Marion et Paul Desrosiers planifient présentement un voyage-échange entre les élèves de la 9e année de l'école Lavallée et ceux d'une école du Nouveau Brunswick.

Marcel LACROIX



Rangée du haut, de gauche à droite: Anne Lavigne, Monique Lecocq, Tony L'Heureux, Jacqueline Grenier et Joëlle Guillon. Rangée du bas: Jacqueline Labossière, Léanne Bérard, Jennifer Du.



Rangée du haut (de gauche à droite): Nicole Cormier, Dareel Lecocq, Dominic Lafleur, Danny Rourke, Marcel Lacroix (entraîneur), Caroline Bougie, Kelly Léveillé, Patrick Tétrault.

Rangée du milieu: Carmelle Preteau, Lisa Tougas, Nicole Peloquin, Nicole Fillion, Gisèle Hébert, Gabrielle Tétrault.

Rangée du bas: Rachelle Fillion, Jean-Marc Bougie, Nicole Chartier, Dominique Reynolds, Pauline Renouf, Angela Rourke, Josée Asselin.

La télévision payante

S'adressant le 25 septembre au CRTC le commissaire du gouvernement à la cinématographie, M. James de B. Domville, a insisté sur le fait que la télévision payante doit être conçue pour servir au mieux les intérêts canadiens. "Nous croyons d'ailleurs que tout le système de souscription de la télévision doit être structuré de manière à favoriser une production canadienne d'émissions de haute qualité". Il ajoutait plus loin: "Je conçois mal que les revenus de la télévision payante servant au renouvellement des équipements des câblodistributeurs ou pour augmenter les profits de l'industrie américaine". M. Domville voit également un danger à considérer la télévision payante isolément sans tenir compte des autres systèmes de radiodiffusion canadiens.

Selon M. Domville, la télévision payante offre une occasion de résoudre enfin le problème endémique du financement de la télévision canadienne. Cependant, elle ne devrait être instaurée que si on peut démontrer qu'on le fait dans l'intérêt public et prouver qu'elle ne contrevient pas aux buts de la Loi sur la radiodiffusion "La Télévision payante, poursuivait M. Domville, devrait permettre la création d'une programmation populaire, canadienne, et de haute qualité... La plus grande partie des revenus qu'elle générera devrait être réinvestie dans la production... Dans ces conditions, la télévision payante pourrait être un media prometteur, une aventure excitante."

Saint-Joseph

Retour de Collette Parent de Sri Lanka

À son arrivée de Sri Lanka, Collette Parent soupirait un peu en nous disant, "Ah! Je ne mange plus de riz! Ça fait du bien de revenir à la nourriture que je connais: un bon steak, un bon verre de lait froid, du beurre d'arachide. Quel luxe!

Collette nous quittait à la fin de mai, pour Sri Lanka (Ceylan), profitant de l'offre de "Carrefour Canadien International (Canadian Crossroads") ayant pour but de faire connaître et comprendre aux Canadiens les différentes cultures des pays du Tiers monde. Pendant son séjour de trois mois à "l'autre bout du monde", Collette sembla profiter autant que faire se peut de tout ce que la vie, les coutumes, etc. offraient comme expériences multiples à tout point de vue.

Collette nous dévoile une petite partie de son journal tenu pendant son séjour là-bas: mardi, le 28 juillet 1981... "Je me suis acheté deux blouses aujourd'hui. Quand Dévi (la servante) les a vues elle faisait semblant de pleurer et me disait qu'elle ne me servirait pas de thé. Elle a seulement deux blouses et voulait que je lui en donne une. Plus tard elle est sortie pour acheter des allumettes et en ouvrant la barrière elle s'est déchiré la blouse. C'était drôle mais je riais un peu jaune car j'avais deux nouvelles blouses et elle avait déchiré une de ses vieilles. Quand je suis allée acheter du pain avec elle j'ai ouvert tout grande la barrière. On riait comme deux folles. Quelques jours plus tard Malika (la femme de la maison) lui a acheté du tissu et elle s'est fait une blouse à la main.

En regardant mes diapositives, ça me donne l'envie de retourner au plus beau pays du monde pour vivre encore un peu auprès des gens que j'ai connus. C'est excitant de faire des amis aux différentes places où j'ai mis pied mais j'ai le cafard quand je pense qu'il existe tant de kilomètres entre nous et que peut-être nous ne nous reverrons plus".

(Pour plus d'informations sur ce projet contactez:
Canadian Crossroads International
Winnipeg Education Centre
15, Chester Street
Tél.: 668-8160)

De retour, Collette veut bien nous faire partager, autant qu'elle le pourra, la vie, les coutumes, etc. sous leurs angles différents, pays de Sri Lanka. Une soirée à cet effet est organisée le 30 octobre, à 20h, en la salle Saint-Martin, de Saint-Joseph. De multiples diapositives sur le Sri Lanka seront présentées avec commentaires par Collette elle-même. Elle nous réserva aussi un bon goûter préparé à la mode du pays de là-bas. Tous les intéressés sont bienvenus pour cette occasion. L'entrée sera de $1.00 pour adultes, et de .50¢ pour les étudiants. Nous vous attendons en grand nombre!

Dévotion à Marie, Reine de Rosaire

À Saint-Joseph, nous continuons une des plus belles dévotions mariales, celle de la récitation du Rosaire. Tous sont invités à y participer pendant tout le mois d'octobre, qui est justement le mois du Rosaire. L'invitation a été faite au début du mois d'octobre et chacun sait que ni cloches ni cymbales ne les avertiront qu'à 19h chaque soir, la Vierge attend ses enfants, les mains remplies de faveur et de bienfaits, qu'elle est chargée de distribuer au nom de son Fils, Tout-Puissant. Donc, invitation à tous ceux qui peuvent se rendre à l'église- sinon pourquoi ne pas faire l'effort et garder un petit moment après le repas du soir pour s'unir à tant d'autres et faire part à notre mère du ciel de nos supplications pour tous ceux qui nous sont chers.

"Merci pour tant de bienfaits déjà obtenus, et continuez, bonne Mère nous vous en prions, vos soins et tendresses sur tous vos enfants".

Meilleurs souhaits de bon anniversaire à **Mlle Eloise SARRASIN** pour le 22 octobre.

Marie SARRASIN

Calendrier

Une belle soirée organisée à la canadienne vous attend le 7 novembre à 20h 30 en la Salle Saint-Martin de Saint-Joseph. De la musique variée et entraînante vous sera offerte par un orchestre. Un souper buffet vous sera servi.

Vous pouvez réserver vos billets à l'avance. Il n'y en a que 125 en vente. Donc, hâtez-vous de faire vos réservations car les premiers venus seront les premiers servis. Téléphonez à Léola Parent au No 737-2256, Comité Culturel de Saint-Joseph; ou à Marc Bruneau au No 758-3323, Comité Montcalm. Bienvenue à tous!

Précieux-Sang

La fête de l'action de grâces

Les élèves de la deuxième à la huitième année ont préparé avec beaucoup de soins la fête de l'action de grâce. Une messe a été spécialement dite à cette occasion. Légumes et fruits recueillis ont été donnés aux religieuses du Précieux-Sang.

Chez les Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb organisent un bal masqué pour tous les paroissiens au Centre communautaire du Précieux-Sang, 202, rue Kenny, samedi le 31 octobre. Il y aura des prix pour les plus beaux costumes. Veuillez téléphoner à Antonio Labossière au No 233-0159 ou à Denis Normandeau au No 247-3926 afin de réserver vos billets. Les Chevaliers organisent aussi un déjeuner communion qui aura lieu au Centre communautaire dimanche le 1er novembre. L'argent perçu par cette activité sera envoyé aux missions.

Les Chevaliers tiennent à remercier le Député Grand Chevalier Marc Poulin pour son dévouement pendant plusieurs années. M. Poulin réside maintenant au Québec. Son enthousiasme et son initiative étaient grandement appréciés par le Conseil. Réjean Poulin, son frère est maintenant responsable de l'entreprise "Poulin Autobody Limited," située 133, rue DeBaets.

Philippe LESSARD

Île-des-Chênes

Soirée d'information des A.A

Jeudi le 15 octobre une vingtaine de personnes ont assisté à une soirée d'information sur "Al-Anon Family Group" et "Alcoholics Anonymous".

Quatre membres de Al-Anon ont présenté un témoignage émouvant de leurs expériences personnelles. Ces dames, épouses d'hommes alcooliques, ont souffert plusieurs années de culpabilité, ayant une très pauvre estime ou appréciation d'elles-mêmes avant de joindre Al-Anon.

Là avec la grâce de Dieu, elles ont appris à ne pas se sentir coupables pour le comportement des autres et à recouvrer une paix et une tranquilité d'esprit qu'elles avaient perdues.

Un film "Conspiracy of Silence" nous fit voir les étapes dans la vie d'un homme marié devenu alcoolique.

Enfin un membre d'A.A. a raconté des événements de ses 27 années de misère - avant de joindre ce mouvement. Il compara sa vie pendant tout ce temps aux 17 ans de sobriété qu'il connaît maintenant.

La soirée, au dire de tous, a été une expérience valable et révélatrice.

Le mercredi 28 octobre, les électeurs du quartier 3 d'Île-des-Chênes et Lorette auront le droit et le devoir de choisir un commissaire pour combler le poste rendu vacant à cause de la résignation de M. Nelson Lemieux, maintenant résidant de Saint-Malo.

Laurence Carrière et Hugh Hamilton sont les deux candidats qui se présentent.

On rappelle aux électeurs âgés de 18 ans ou plus de se rendre à l'école d'Île-des-Chênes dans la salle polyvalente entre 8h et 20h pour voter.

Anniversaires

Le samedi 17 octobre Raymond et Anita **Cyr** (née Désautels) de Île-des-Chênes ont célébré leur 25e anniversaire de mariage.

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Saint-Lazare

Projet d'agrandissement des réservoir d'eau

Afin d'assurer une réserve d'eau potable adéquate pour les années à venir, le Conseil du village étudie présentement un plan d'agrandissement du système de réservoirs déjà en usage. Il en coûtera environ $50,000, pour réaliser ce projet. Très prochainement le village approchera le gouvernement pour l'autoriser à hausser les tarifs mensuels. Présentement, le tarif mensuel pour une résidence n'est que de $6.00 et cela pour un nombre illimité de gallons. Au dire de M. Chartier, c'est le tarif le plus bas de tout le Canada. L'argent supplémentaire servira à réaliser le projet mentionné plus haut.

Vous n'êtes peut être pas au courant, mais le système d'aqueduc de Saint-Lazare ne comprend par de pompe pour pousser l'eau dans les différents foyers etc. le tout se fait par gravité. Les réservoirs sont situés sur le haut de la colline et cela est suffisant pour donner jusqu'à 60 livres de pression au robinet. C'est pourquoi le coût du projet envisagé n'est pas tellement exhorbitant. C'est encourageant, enfin du positif.

La mine de potasse

Un article publié dans le "Birtle Eye Witness" du 14 octobre et intitulé; "La ville de Birtle se prépare pour le développement de potasse dans la région de McAuley" nous incita à poser quelques questions au maire, Omer Chartier.

M. Chartier nous dit qu'il y a présentement 6 lots disponibles et desservis par l'aqueduc et le gaz naturel en plus des quelques 25 lots dans le nouveau développement résidentiel, mieux connu sous la rubrique "Sesame Street". Il y a donc une trentaine de lots disponibles pour quiconque serait intéressé.

Où sera située la mine de potasse?

Selon l'article paru dans le "Free Press" le 10 octobre le site de la mine de potasse ne sera pas identifié avant la fin de l'année. Le gérant du projet, M. David Kelland, qui vient d'établir résidence à Virden, n'a pas voulu faire de commentaires. Serait-ce là une idée du gouvernement Lyon afin de se garder un atout pour la campagne électorale?

Est-ce qu'on peut prendre pour acquis que nous aurons vraiment cette mine? Certains disent oui, d'autres disent non. La campagne électorale qui s'amorce et l'élection du 17 novembre nous réservent peut être des surprises. On verra bien.

Armand GUÉNETTE

Saint-Malo

Cécile GOSSELIN (née MAYNARD)

À peine quelques semaines se sont écoulées que nous voici de nouveau attristées de perdre une autre de nos membres. Cette fois, nous parlons de Sr Cécile Gosselin, née Maynard, épouse d'Ovila Gosselin.

En plus d'être une mère modèle en donnant naissance à onze enfants, elle était aussi une femme dévouée et active dans la paroisse, en étant toujours prête à rendre service.

Oui, elle nous quitta soudainement, le dimanche, le 13 septembre 1981, âgée de 58 ans. Nous serons toujours reconnaissantes et elle nous manquera sûrement à nos assemblées.

Le Révérend père Roland Prescott, officiant, réconforta la famille dans cette pénible épreuve.

Nous disons nos adieux à Cécile tout en gardant d'elle un précieux souvenir.

Irène CATELLIER
rédactrice des
Filles d'Isabelle
Cercle de Saint-Malo

Le Centre Taché a besoin de volontaires

Le Centre hospitalier Taché est un foyer comprenant 320 résidants, vieillards, et personnes avec maladie chronique. Nous avons un besoin de bénévoles, des personnes qui peuvent donner quelques heures de leur temps libre afin d'aider les résidants à vivre pleinement selon leur capacité.

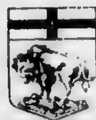
Auriez-vous quelques heures pour venir en aide à nos résidants, soit pour des achats - pour visiter un résidant qui a un besoin spécial, soit pour l'aider à suivre un programme de physiothérapie, ou pour assister une personne à l'exercice de parole. Les volontaires nous permettront d'avoir une grande variété de programmes récréatifs.

Se donner pour faire du bénévolat va permettre à une personne de grandir et en même temps aider notre communauté.

Les volontaires doivent avoir aux moins 13 ans d'âge et être intéressés aux personnes âgées et handicapées. Il y a ici un besoin urgent de personnes qui peuvent s'exprimer verbalement en ukrainien, polonais, italien, allemand, chinois, hébreu ainsi que les langues indiennes "Cri et Saulteaux".

Nous avons des sessions d'orientation et d'entraînement et les candidats doivent être entrevus afin de s'assurer que ces personnes soient personnellement satisfaites en ce compromis de volontariat. Si vous désirez une entrevue ou plus d'information, s.v.p. téléphonez à Jim Putz, le Directeur du service des volontaires, au numéro 233-3692.

Merci.



Avis d'election

En vue d'élire un député à l'Assemblée législative aux prochaines élections pour

La circonscription électorale de
SAINT-BONIFACE

MODALITÉS DU SCRUTIN:

Clôture du dépôt des déclarations de candidature

27 octobre	1981, à 13h au	182 A, rue Goulet Bureau du directeur du scrutin

Révision de la liste électorale

30 octobre	1981, 10h à 22h	182 A, rue Goulet adresse
31 octobre	1981, 10h à 22h	182 A, rue Goulet adresse

Dates de la tenue d'un scrutin par anticipation		**Inscrire tous les endroits**
31 octobre	1981, 8h à 20h	182 A, rue Goulet adresse
4 novembre	1981, 8h à 20h	182 A, rue Goulet adresse
7 novembre	1981, 8h à 20h	182 A, rue Goulet adresse
10 novembre	1981, 8h à 20h	182A, rue Goulet adresse
12 novembre	1981, 8 à 20h	182 A, rue Goulet adresse

JOUR DU SCRUTIN

17 novembre,	1981, 8h à 20h	aux bureaux de scrutin énumérés ci-dessous

Communication des résultats

23 novembre	1981, 10h	182 A, rue Goulet adresse

Signé	Date	Bureau du scrutin Adresse	directeur du Téléphone
Le directeur du scrutin	19 octobre, 1981	182 A, rue Goulet	237-6915

SECTIONS DE VOTE ET BUREAUX DE SCRUTIN

Section de vote No 1 (décrire les limites)________________ liste ci-jointe________
Bureau de scrutin (adresse)________________

DÉLIMITATION DES SECTIONS DE VOTE
DIVISION ÉLECTORALE
ÉLÉCTION GÉNÉRALE

Toutes les délimitations suivent la ligne centrale de la rue sauf avis contraire, y compris les régions délimitées comme ci-dessous.

SECTION DE VOTE-DIV.	DESCRIPTION - URBAIN	ENDROIT DU VOTE
1.	Nord - rivière Rouge Est - rue Saint-Jean-Baptiste Sud - rue Laverendrye Ouest - rivière Rouge	École Taché
2.	Nord - rue Laverendrye Est - rue Langevin Sud - boulevard Provencher Ouest - rivière Rouge	École Taché
3.	Nord - rue Laverendrye Est - rue Saint-Jean-Baptiste Sud - boulevard Provencher Ouest - rue Langevin	École Taché
4.	Nord - rivière Rouge Est - rivière Seine Sud - boulevard Provencher Ouest - rue Saint-Jean-Baptiste	École Taché
5.	Nord - C.P.R. voie ferrée Est - C.P.R. ligne Sud - boulevard Provencher Ouest - rivière Seine	École Taché
6.	Nord - boulevard Provencher Est - rue Des Meurons Sud - avenue de la Cathédrale (rue Des Meurons à rue Aulneau) Sud - rue Masson (rue Aulneau à rue Taché) Ouest - rue Aulneau avenue de la Cathédrale à rue Masson) Ouest - rue Taché (rue Masson à Provencher)	Foyer Chez-Nous
7.	Nord - rue Masson Est - rue Aulneau Sud - rue de la Cathédrale Ouest - rue Taché	Foyer Chez-Nous
8.	Nord - avenue de la Cathédrale Est - rue Des Meurons Sud - rue Hamel Ouest - rue Ritchot	École Louis-Riel
9.	Nord - avenue de la Cathédrale Est - rue Ritchot Sud - rue Hamel Ouest - rue Aulneau	École Louis-Riel
10.	Nord - avenue de la Cathédrale Est - rue Aulneau Sud - rue Despins Ouest - rue Taché	Centre Hospitalier Taché

PAIN AU SAUMON VEDETTE



6 personnes

2 boîtes (7-3/4 oz/220 g) chaque de saumon

4 cuil. table de beurre ou margarine

1/4 tasse de lait

1 tasse miettes de biscuits sodas

3 oeufs, séparés

2 cuil. table de persil haché

1/4 tasse d'oignons hachés fins

1 cuil. table de jus de citron

1/2 cuil. thé de sauce Worcestershire

1/2 cuil. thé de sel

1/8 cuil. thé de poivre

Égoutter le jus du saumon dans une casserole moyenne. Ajouter beurre et lait et chauffer pour faire fondre le beurre. Enlever du feu dès que fondu; incorporer les biscuits émiettés et laisser reposer 5 minutes. Défaire le saumon et l'ajouter à la préparation, y compris les arêtes bien pilées. Battre les jaunes d'oeufs et les incorporer au mélange, en même temps que les autres ingrédients sauf les blancs d'oeufs.

Battre les blancs d'oeufs en neige souple et incorporer à la préparation. Beurrer un moule à pain de 8-1/2 x 4-1/2 pces et le tapisser de papier ciré, laissant environ un pouce de papier déborder tout autour du moule. Beurrer le papier. Verser la préparation dans le moule et déposer dans un plat à four pas trop creux.

Verser de l'eau bouillante autour du moule jusqu'à un pouce de hauteur. Faire cuire 45-55 minutes dans un four à 350 degrés F. Retirer le moule du plat d'eau. Laisser reposer 5 minutes puis démouler sur un plat réchauffé.

11.	Nord - rue Despins Est - rue Aulneau Sud- boulevard Dollard Ouest - rue Taché	Centre Hospitalier Taché
12.	Nord - rue Hamel Est - rue Langevin Sud - boulevard Dollard Ouest - rue Aulneau	École Louis-Riel
13.	Nord - rue Hamel Est - rue Ritchot Sud - boulevard Dollard Ouest - rue Langevin	École Louis-Riel
14.	Nord - rue Hamel Est - rue Saint-Jean-Baptiste Sud - boulevard dollard Ouest - rue Ritchot	École Louis-Riel
15.	Nord - rue Hamel Est- rue Des Meurons Sud - rue Yelle Ouest - rue Saint-Jean-Baptiste	École Louis-Riel
16.	Hôpital général de Saint-Boniface 409, avenue Taché	Hôpital général de Saint-Boniface
17.	Nord - boulevard Dollard Est - rue Kenny Sud - rue Goulet Ouest - rue Taché	École "Queen Elizabeth"
18.	Nord - rue Dollard Est - rue Traverse Sud - rue Goulet Ouest - rue Kenny	École "Queen Elizabeth"
19.	Chateau Guay Angle des rues Traverse & Goulet	École "Queen Elizabeth"
20.	Nord - boulevard Dollard Est - Enfield Cr. Sud - rue Goulet Ouest - rue Traverse	École "Queen Elizabeth"
21.	Eiffel Tower A Angle des rues Traverse & Goulet	"Columbus Manor"
22.	Eiffel Tower B Angle des rues Traverse & Goulet	"Columbus Manor"
23.	Columbus Manor 303, rue Goulet	"Columbus Manor"
24.	Nord - rue Yelle Est - rue Des Meurons Sud - rue Marion Ouest - rue Enfield	École "Queen Elizabeth"
25.	Nord - rue Bertrand Est - rivière Seine Sud - rue Marion Ouest - rue Des Meurons	École Marion
26.	Nord - rue d'Eschambault Est - rivière Seine Sud - rue Bertrand Ouest - rue Des Meurons	École Marion
27.	Nord - boulevard Provencher Est - rivière Seine Sud - rue d'Eschambault Ouest - rue Des Meurons	École Marion
28.	Nord - boulevard Provencher Est - C.P.R. ligne Sud - C.N.R. ligne Ouest - rivière Seine	Foyer Saint-Boniface
29.	Nord - C.N.R. ligne Est - C.P.R. ligne Sud - rue Giroux Ouest - rivière Seine	Foyer Saint-Boniface
30.	North - rue Giroux Est - C.P.R. ligne Sud - rue Marion Ouest - rivière Seine	Foyer Saint-Boniface
31.	Nord - chemin St. Mary Est - chemin St. Mary Sud - rue Walmer Ouest - rivière Rouge	"Nelson McIntyre Collegiate"
32.	Nord - rue Walmer East - avenue Pinedale Sud - rue Highfield Ouest - rivière Rouge	"Nelson McIntyre Collegiate"
33.	Nord - rue Walmer Est - avenue Lawndale Sud - rue Highfield Ouest - avenue Pinedale	"Nelson McIntyre Collegiate"
34.	Nord - rue Walmer Est - avenue Claremont Sud - rue Highfield Ouest - avenue Lawndale	"Nelson McIntyre Collegiate"
35.	Nord - chemin St. Mary Est - chemin St. Mary Sud - rue Highfield Ouest - avenue Claremont	"Nelson McIntyre Collegiate"
36.	101, rue Marion	101, Marion
37.	Nord - rue Goulet Est - rue enfield Sud - rue Marion Ouest - rue Taché	Foyer Vincent
38.	North - rue Marion Est - rue Taché Sud - chemin St Mary Ouest - chemin St. Mary	101, rue Marion
39.	Nord - rue Marion Est - rue Kenny Sud - rue Kitson Ouest - rue Taché	101, rue Marion
40.	Nord - rue Marion Est - rue Traverse Sud - rue Eugénie Ouest - rue Kenny	Foyer Vincent
41.	Foyer St. Vincent / Legion Tower 200, rue Horace / 270, rue Kenny	Foyer Vincent
42.	Nord'- rue Marion Est - rue Enfield (à Braemar) Sud - Horace (rue Braemar à Traverse) Est - Braemar (rue Enfield à Horace) Ouest - Traverse (rue Horace à Marion)	École Précieux-Sang
43.	Nord - rue Horace Est - rue Braemar Sud - rue Enfield Ouest - rue Traverse	École Précieux-Sang
44.	Nord - rue Eugénie Est - rue Traverse Sud - rue Enfield à Taché Sud - rue Kitson (rue Kenny à Taché) Ouest - rue Taché (rue Enfield à Kitson) Ouest - rue Kenny (rue Kitson à Eugénie)	École Précieux-Sang
45.	Nord - rue Marion Est - rivière Seine Sud - rue Eugénie Ouest - rue Des Meurons	"Holy Cross Gymnasium
46.	Nord - rue Marion Est - rue Des Meurons Sud - rue Dubec Ouest - rue Enfield	"Holly Cross Gymnasium"
47.	Nord - rue Eugénie Est - rivière Seine Sud - rue Larivière Ouest - rue Des Meurons	"Holly Cross Gymnasium"
48.	Nord - rue Enfield Est - rue Genthon Sud - avenue Niverville Ouest - chemin St. Mary	"Holy Cross Gymnasium"
49.	Nord - rue Dubuc Est - rue Des Meurons Sud - avenue Niverville Ouest - rue Guenthon	"Holy Cross Gymnasium"
50.	Nord - rue Dubuc Est - rue Youville Sud - rue Carrière Ouest - rue Des Meurons	"Holy Cross Gymnasium"
51.	Nord- rue Larivière Est - rivière Seine Sud - rue Carrière à rue Youville Sud - rue Dubuc de (rue Youville à Des Meurons) Ouest - rue Youville de (rue Carrière à Dubuc) Ouest - rue Des Meurons de (rue Dubuc à Larivière)	"Holy Cross Gymnasium"
52.	Nord - rue Marion Est - C.P.R. ligne Sud - rue Tremblay Ouest - rivière Seine	École Archwood
53.	Nord - rue Tremblay Est - C.P.R. ligne Sud - rue Cusson Ouest - rivière Seine	École Archwood
54.	Nord - rue Cusson Est - C.P.R. ligne Sud - rue Gareau Ouest - rivière Seine	École Archwood
55.	Nord - rue Gareau Est - C.P.R. ligne Sud - Terrain de golf de Saint-Boniface Ouest - rivière Seine.	École Archwood

Un souper paroissial bien réussi



De nombreuses personnes au dîner.



Ah! un bon café, que c'est bon! après une journée comme celle-là.

Un souper paroissial bien réussi

C'est à notre tour, les paroissiens de Lorette d'être fiers de notre grand souper paroissial, organisé par la Ligue des femmes catholiques, avec l'aide des Chevaliers de Colomb, et la participation de tous les paroissiens, une tradition entretenue depuis maintenant une vingtaine d'année. Le but de ce souper est une occasion pour que les paroissiens travaillent ensemble, et de rencontrer les nouveaux venus dans la paroisse. C'est aussi l'endroit où l'on retrouve des gens de tous les villages avoisinants, nous remarquons plus de 17 paroisses différentes à travers le Manitoba, qui viennent assister au dîner. Nous en sommes très reconnaissants, et nous vous remercions.

Cette année nous avons servi plus de 1200 couverts, pour un montant de $3, 712.67; un bon revenu à la paroisse. Les gagnants du tirage organisé pour le souper ont été: Doris Siwicki (premier prix) Louis Mondor (2e prix) et Diana DeGagné (3e prix).

Lorette Bravettes

Le club de balle des dames "Lorette Bravettes" aura sa soirée de fin saison samedi le 24 octobre à 20h à la salle paroissiale. Procurez-vous vos billets dès maintenant. Tél.: Restaurant Dawson No 878-3787 ou l'Hôtel Dawson No. 878-3103.

Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à la soirée d'Halloween qui aura lieu samedi le 31 octobre, à la salle paroissiale. La musique sera de "Centurion Sound". De magnifiques prix seront distribués pour les meilleurs costumes.

Lilliane LANSARD

"UN RAPPEL"

LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE INC. est une organisation fiduciaire, sans but lucratif, qui prévoit l'administration de fonds variés, dont les revenus sont destinés aux oeuvres religieuses, charitables et éducationnelles. Ces revenus peuvent être distribués sous formes de dons, de cadeaux, de bourses, à des associations, à des corporations, à des étudiants, et à toute autre personne ou organisme dont le but principal est de poursuivre des études, faire des recherches ou tout autre travail s'y rattachant, en vue de promouvoir l'épanouissement ou le développement de la langue et de la culture françaises dans la province du Manitoba. Sans toutefois y imposer des restrictions, la Fondation désire orienter ces études et ces recherches, du moins en partie, vers les communications humaines sous tous ses aspects.

Toute personne, société ou association désireuse de recevoir un appui financier est priée de se procurer une formule d'aide financière en écrivant à:

LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE INC.
CASE POSTALE 102
SAINT-BONIFACE (MANITOBA)
R2H 3B4

Les demandes reçues, **jusqu'au 31 octobre 1981**, et accompagnées de la formule d'usage, seront étudiées par le Comité des Bourses et jugées selon leurs mérites.

Impromptu

Vents d'ouest

Stanley Roberts a de bonnes nouvelles pour ceux qui croient au bilinguisme, et en fin de compte, au fait français dans les provinces de l'Ouest. Il a détecté une évolution d'attitude dans la masse anglophone; depuis cinq ans surtout, précise-t-il.

Roberts, qui est ex-président de la fondation **Canada West**, fait état de plusieurs sondages menés par les soins de cet organisme l'an dernier. Dans l'un d'eux, "le plus poussé jamais effectué dans l'Ouest", et touchant 1,200 personnes, 53 pour cent des répondants se déclaraient en faveur d'une inscription des droits linguistiques dans la constitution.

Ce n'est pas une grosse majorité, mais pour lui, cela représente tout un changement. "Il aurait été impossible il y a encore cinq ans d'obtenir une majorité dans l'Ouest en prônant l'égalité de statut des deux langues dans les écoles, les services gouvernementaux destinés au public, ou pire encore, en se déclarant pour l'inscription...", etc. "En 1980, pour la première fois, cette position a changé et un vent de libéralisme souffle à cet égard partout dans l'Ouest".

J'entends des rires, mais il est bien exact que la politique linguistique fédérale a été mal comprise et a donné lieu à des aberrations dans l'opinion populaire; elle a contribué, dit Robert, à "l'érosion accélérée de l'appui au gouvernement libéral dans l'Ouest". Or, le français sur les emballages de conserves dérangerait moins de monde maintenant. "La résistance, la vraie, dans la tradition de l'Ouest, avait pour cible ce qui était ressenti comme une obligation".

Et M. Roberts d'enchaîner: "L'esprit de l'Ouest, le vrai, est l'esprit d'indépendance".

Le domaine scolaire est le plus éloquent, et là il faut bien être d'accord. "La demande d'enseignement du français dépasse, dit Roberts, les possibilités dans toutes les villes importantes de l'Ouest, le nombre de parents anglophones voulant que leurs enfants fréquentent ces écoles est de plus en plus grand. Le phénomène est saisissant. Concentré actuellement au primaire, il sera encore plus marqué au secondaire au cours des années 80 avec la progression des élèves au sein du système scolaire".

Le cas de Calgary: première école secondaire bilingue cet automne. Le nombre d'enfants inscrits à des programmes bilingues dans le système public (non confessionnel) est passé de 60 à 2,248 en huit ans.

Je ne sais pas si c'est de bonne ou de mauvaise augure **pour nous**, cette ruée anglophone vers le français à l'école. Et puis, le changement d'attitude quant aux droits, cela ne nous accorde pas nécessairement tous nos droits, et cela ne veut pas dire non plus que les nôtres veuillent s'en prévaloir collectivement, loin de là!

Et puis encore, ce M. Roberts est président de la Chambre de Commerce du Canada et ses observations sont publiées par le bureau du commissaire aux langues. Optimisme de commande, dira-t-on!

Et comme si ce n'était pas assez, ce même numéro de **Langue et Société** contient un compte rendu d'une étude de deux ans menée par le professeur Jacques Henripin, démographe montréalais, et un collaborateur, sur la situation linguistique régionale au Canada, avec des pronostics, ou des conjectures si l'on préfère. Le premier dit en net: "Si nous n'avons pas trop érré, le Québec deviendra probablement de plus en plus français, et le reste du pays, de plus en plus anglais". Et plus précisément: les résultats de leur recherche mettent en évidence que la position des francophones "demeurera forte en Acadie, qu'elle régressera très probablement en Ontario et qu'elle est en grand péril dans l'Ouest du pays".

Voilà un son de cloche qui n'est pas nouveau, il nous est familier. Pour le moment, je préfère les surprises de M. Roberts quand il parle de virement des vents, de nouvelles ouvertures faites au français et au bilinguisme.

Ce monsieur connaît les vents de l'Ouest, après tout. C'est un ancien cultivateur manitobain.

L'esprit d'indépendance... Parmi les régions du Québec qui ont été colonisées en marge, dans l'hinterland, à la frontière du roc précambrien, en même temps que la Prairie canadienne - mais sans les largesses d'Ottawa! - se trouve le Lac Saint-Jean, dont les habitants ont aussi gardé un esprit d'indépendance. Un fait qui n'a pas été remarqué ici et qui me frappe en lisant un journal de là-bas, c'est que tout le Saguenay-Lac Saint-Jean a voté différemment des autres régions lors du référendum de mai dernier: le oui a été majoritaire!

Le chef libéral Claude Ryan avait commis une bourde en disant que la région avait voté oui à la question référendaire parce qu'elle était éloignée des grands moyens de communication. Il a dû se rétracter depuis. Toujours fort en nuances, M. Ryan a dit par la suite que "la population a fait la distinction entre un mandat de négocier et le fond du problème"!

Rossel VIEN

Émission des timbres 1981

Le ministre des Postes, M. André Ouellet, a annoncé le 29 septembre quelques changements au programme d'émission de timbres pour la fin de cette année.

Le timbre à l'effigie de Jules Léger, ancien gouverneur général du Canada, ne paraîtra qu'en 1982. Les trois timbres de Noël sortiront le 16 novembre prochain et non le 16 octobre, comme prévu. Quant aux timbres consacrés aux avions, ils ne paraîtront que le 24 novembre.

Centre Hospitalier Taché

Le 27 septembre s'est tenu au Centre Hospitalier Taché un thé organisé par les Dames auxiliaires du Centre. Le but était de prélever des fonds pour l'achat d'un bain tourbillon devant être à l'usage des participants des soins du jour. Le thé fut un succès.

Le Ministre de la Santé, M. Bud Sherman, a profité de l'occasion pour féliciter le personnel du Centre. notamment les Soeurs Grises, pour leur grande charité et leur dévouement inlassable auprès des trois cent vingt patients de l'institution et des quatre-vingt-cinq patients du jour.

Soulignons que le Centre Hospitalier Taché offre également un service de repas chauds qui est livré par des bénévoles à toutes personnes âgées des environs qui en font la demande.

Le Centre est toujours heureux d'accueillir la collaboration de volontaires bénévoles lui permettant ainsi de répondre aux besoins des patients résidants comme à ceux de l'extérieur.



Vie sociale

Naissances

- Dominic Sébastien **Poulin** enfant de Réjean **Poulin** et Raymonde Rancourt du Précieux-Sang.

Gabriel Jacques **Gosselin**, enfant de Régis Gosselin et Jacques Allard, du Précieux-Sang.
Eric Josué **Gauthier**, enfant de Maurice Gauthier et Jacqueline Bissonnette, du Précieux-Sang.
David Gilbert **Robin** enfant de Gilbert Robin et Gisèle Rowan, du Précieux-Sang.

Mariages

À la paroisse du Précieux-Sang, le 5 septembre, mariage de Claude **Gendron** et Pauline **Bauche**; de Christopher **Liner** et Janet **Demark**.

Le 12 septembre, mariage de Michel **Lalond** et Patricia **Mentenko**.

Décès

Jules **Boisjoli**, ancien Chevalier du Conseil Goulet 3680. Il a beaucoup travaillé au sein du mouvement et pour la paroisse du Précieux-Sang.

M. Arthur **Filteau**; M. Filteau s'est beaucoup dévoué au sein de la Paroisse.

INFO DIOCESAINS

CONFÉRENCE LITURGIQUE DE L'OUEST

La Conférence des prêtres de l'Ouest eut lieu à Calgary cette semaine du 19 au 22 octobre. L'abbé Odilon Larochelle, directeur de l'Office diocésain de Liturgie de Saint-Boniface, participait à cette rencontre.

L'ABBÉ ROLAND BÉLANGER,CHANCELIER

Le 1er octobre l'abbée Roland Bélanger, chancelier de l'archidiocèse de Saint-Boniface, se dirigea vers Rome où il séjournera pendant quelques mois. Il suivra des cours pour les juges des tribunaux ecclésiastiques concernant surtout les causes matrimoniales de déclaration de nullités.

DÉCÈS DU PÈRE ROGER FISET, O.C.S.O.

Le 24 septembre dernier est décédé, à l'âge de 63 ans, à la Trappe de Notre-Dame-des-Prairies, le père Roger Fiset. Cistercien de la Stricte Observance, le père comptait quarante et un ans de profession religieuse et trente-huit ans de sacerdoce.

Le père Fiset était professeur de théologie ainsi que responsable de la ferme du monastère.

En plus de ses confrères, il sera regretté par de nombreux amis qui trouvaient en lui un conseiller très bienveillant.

MONSEIGNEUR ANTOINE HACAULT

Le 26 octobre prochain Mgr Antoine Hacault se rendra à Ottawa où il participera à l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques catholiques du Canada. En plus des questions régulières en cours, les membres de la CECC étudieront deux sujets importants: la collégialité et la vie politique.

Respectant l'aspect oecuménique, des représentants des offices nationaux de nos Églises soeurs assisteront à certaines sessions.

À la suite de cette session, Mgr Hacault se dirigera vers Rome où il assistera aux réunions du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens, dont il est membre. Notons que Mgr est président du département de l'Oecuménisme du Canada et membre du département des Non-croyants du Canada. Il est également membre à Rome du Secrétariat des Non-croyants.



Le père Bernard Carrière, supérieur provincial des Jésuites, était de passage à Saint-Boniface du 8 au 13 octobre.

Le père Carrière fut en régence au Collège universitaire de Saint-Boniface de 1961 à 1963. Il fut alors professeur de Belles-Lettres et de philosophie. Il était également animateur-adjoint du Ciné Club universitaire du Collège.

BIEN NOTER

À la Cathédrale de Saint-Boniface **IL N'Y A PLUS** de célébration eucharistique le dimanche à 16h.

Par ailleurs **IL Y A** une célébration eucharistique le dimanche à 21h à la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens située, 289, avenue Dussault, au parc Windsor.

Nécrologie

Célina RIVARD (née VERRIER)

Le mercredi 7 octobre 1981 au Repos Jolys, est décédée Célina Rivard, âgée de 82 ans, de Saint-Pierre Jolys, Manitoba.

Les prières ont été récitées le samedi 10 octobre à 10h30 à "St. Pierre Collegiate", avec le Révérend père Lionel Bouvier. La messe de Requiem a suivi à 11h00. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Saint-Pierre.

Mme Rivard laisse pour chérir sa mémoire, deux filles: Cécile (Mme Lucien Fréchette) de Winnipeg, Marie (Mme François La Roche) de Ottawa, Ontario; une belle-fille: Germaine (Mme Charles Boulet) de Winnipeg; un fils: Aimé et son épouse Colombe de Saint-Pierre; trois beaux-fils: Joseph et son épouse Marguerite de Richer, Arthur et son épouse Cécilia de Winnipeg, Wilfrid et son épouse Agnès de Sainte-Anne; 24 petits-enfants et 27 arrière-petits-enfants; deux frères: Antoine et Gérard de Winnipeg; cinq soeurs: Mme Agathe Joubert de Winnipeg, Mme Lucie St-Laurent d'Aubigny, Mme Jeanne Saulnier de Winnipeg, Mme Claire Labelle de Saint-Pierre, Mme Marie-Ange St-Hilaire de Richer. Elle a été précédée par son mari Oscar Rivard en 1957.

Les arrangements funéraires ont été faits par la chapelle funéraire (Lowen) de Saint-Pierre.

REMERCIEMENTS

Les enfants de feu Célina Rivard et leurs familles remercient tous ceux qui les ont appuyés d'une façon ou d'une autre dans leur épreuve.

Un merci spécial à M. le curé Lionel Bouvier, qui a présidé à la célébration des funérailles et à l'inhumation Merci au Révérend père Henri Saulnier, s.j., neveu de la défunte, qui dans son homélie a su faire ressortir les qualités et les vertus de sa tante. Merci au lecteur, Marc Beaudry, un petit-fils. Merci à la chorale, à la directrice, Sr Marguerite Mulaire et à la musicienne, Mme Victor Préfontaine, pour le beau chant si bien exécuté. Merci aux porteurs, tous petits-fils de la défunte. Enfin merci à tous les parents et amis qui sont venus prier aux funérailles. Merci aussi aux dames qui ont servi le goûter immédiatement après les funérailles.

Sincères remerciements aux membres du personnel du Repos Jolys pour tous les soins rendus si généreusement à la défunte jusqu'à sa mort. Merci aussi aux médecins de l'hôpital de Salaberry de Saint-Pierre-Jolys qui, à tour de rôle, l'ont assistée durant sa dernière maladie.

Chère Maman,

Nous remercions le Christ
de nous avoir donné
Une maman si pleine d'amour.
Tu t'es donnée toute ta vie.
Nous te remercions pour tout:
Ton amour, ta tendresse, ta joie, ta bonté...
Ta vie fut une grande prière
Et maintenant ta prière est exaucée
Tu es dans la joie!
Tu nous manques, chère maman,
Nous t'aimons beaucoup.
Nous nous reverrons un jour

Tes enfants

REMERCIEMENTS

Mme Jules Allard et sa famille remercient très sincèrement tous les parents et amis, qui par leurs prières, leurs offrandes de messes et leurs dons de fleurs, ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de M. Jules Allard.

Un merci tout spécial au père Pinto et aux prêtres qui sont venus concélébrer, les abbés Bernard Bélanger, Robert Baxter, Léonce Aubin, Roland Tessier, Albert Lafrenière, au père Ed. Morand, Mme L. Salo pour les magnifiques chants et au frère Joseph André.

Un merci très spécial au personnel du Foyer Saint-Boniface pour leurs bons soins et leurs gentillesses envers notre mari et père.

Mieux vaut prévenir l'hiver maintenant que de guérir votre auto dans les temps froids !

À cette époque, chaque année, la plupart des journalistes de l'automobile nous font parvenir ce même message, "vous et votre voiture, êtes-vous prêts pour l'hiver ?". Chaque année, il semble que nous soyons trop occupés pour suivre ce conseil, jusqu'au matin après la première nuit de gel, lorsque nous appelons le garage local pour lui signaler que notre voiture ne démarre pas. Nous avons heureusement tous appris des erreurs passées.

Si vous n'avez pas profité des longues et douces journées d'automne, mettez-vous au travail avant qu'il soit trop tard. Évitez les ennuis de dernière minute avec votre garagiste, au sujet des coûts de réparation de nos jours, essayez vous-même certaines méthodes de protection contre le froid qui peuvent vous permettre d'économiser quelques dollars dans l'immédiat et peut-être des centaines d'autres à long terme.

Il n'est pas nécessaire que vous soyez un mécanicien expérimenté pour protéger votre voiture contre le froid; en fait, plusieurs opérations simples peuvent être effectuées par n'importe quel automobiliste possédant des connaissances mécaniques limitées.

Trop souvent, les automobilistes pensent que la mise en place de pneus à neige suffit pour l'hiver. Les pneus à neige sont essentiels pour conduire en sécurité l'hiver et il ne faut pas les oublier. Pour protéger votre voiture pendant les durs mois à venir, beaucoup plus est cependant nécessaire.

Antigel/liquide de refroidissement

L'un des points essentiels devant vous préoccuper, c'est le système de refroidissement de votre automobile. Si son rendement n'est pas au maximum ou bien s'il a été négligé, vous courez le risque de voir votre radiateur rongé par la rouille et la corrosion. Même après seulement 9000 milles, des passages risquent d'être obstrués et être la cause de dégâts coûteux. Un radiateur obstrué ou corrodé entraînera, par exemple, des réparations estimées à entre $150 et $300, alors que des soupapes et autres pièces brûlées entraîneront des réparations s'élevant entre $500 et $700.

Selon les spécialistes de Prestone, fabricants du Prestone II, un antigel/liquide de refroidissement a deux fonctions spécifiques, empêcher le liquide de refroidissement d'entrer en ébullition par suite des températures très élevées, et naturellement empêcher le moteur de geler lors des longs mois d'hiver.

Prestone a également sur le marché un produit de lavage et de remplissage, permettant aux automobilistes, en nettoyant eux-mêmes leur système de refroidissement, de faire des économies.

La méthode de lavage et de remplissage (Flush and Fill method) a un grand avantage, car elle permet de nettoyer le système de refroidissement tout entier, y compris le bloc moteur, et non seulement le radiateur. Tout ce dont vous avez besoin, ce sont: un tournevis, un couteau et un tuyau d'arrosage ordinaire... et environ 15 minutes.

Batterie

Les trois signes les plus courants de pannes l'hiver, sont le non démarrage, un ralenti irrégulier ou le manque de puissance et de performance, et dans la plupart des cas, ces problèmes peuvent être attribués à des câbles de batterie négligés ou à un système d'allumage sale. Avec un minimum d'outils et d'expérience, le nettoyage de la batterie est facile.

À l'aide d'une solution de bicarbonate et d'eau et d'un chiffon doux, supprimer l'accumulation de corrosion autour des bornes et des câbles de batterie. De la corrosion autour de cette zone peut s'accumuler jusqu'à un point où elle isolera le câble de batterie de la borne, et de ce fait, la voiture ne recevra pas d'énergie.

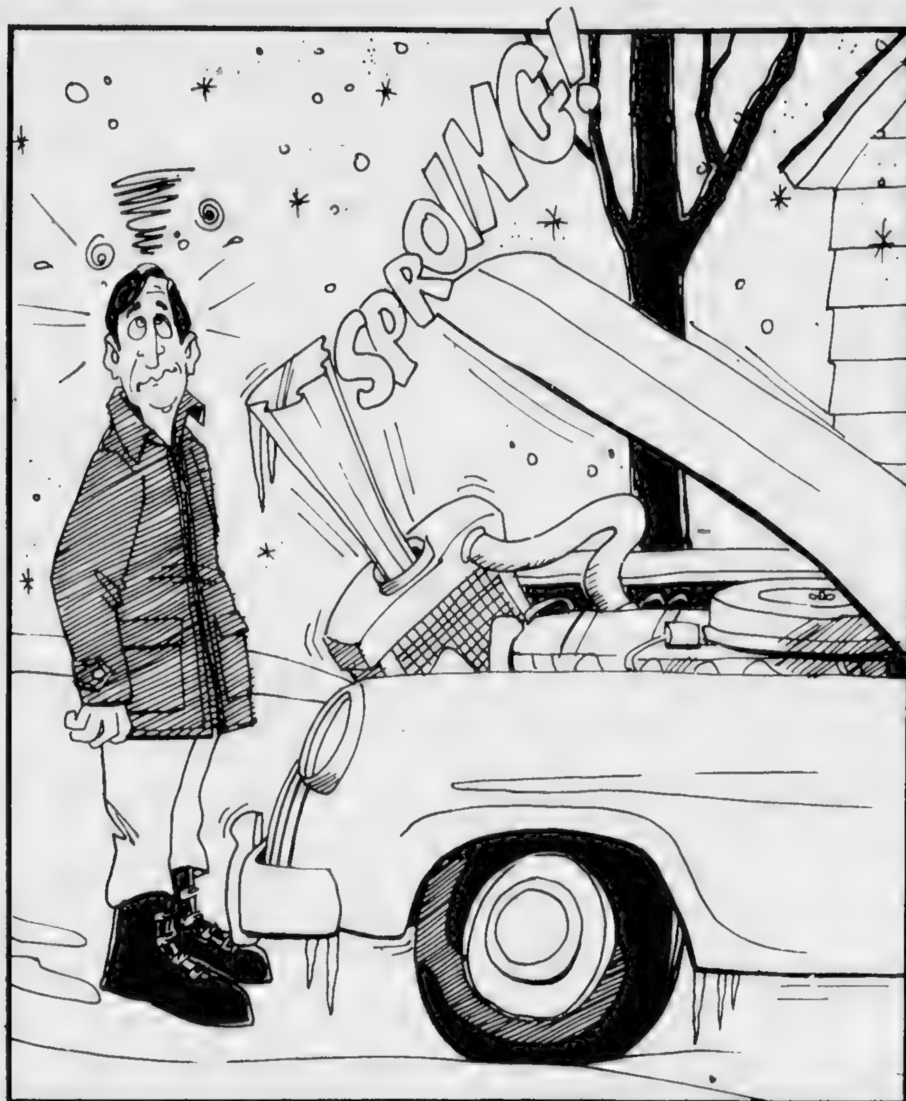
Après avoir nettoyé les dépôts de l'extérieur du câble, séparer doucement ce câble des bornes sans endommager ni soulever les filets. En cas de difficulté, utilisez un extracteur spécial de câble de batterie.

Ensuite, nettoyez les surfaces intérieures des brides et les surfaces extérieures des bornes jusqu'à ce que le métal soit nu. Sortez les bouchons sur le haut de la batterie et vérifiez le niveau de l'électrolyte. Si le niveau est bas, utilisez de l'eau distillée pour la ramener à la hauteur appropriée.

Allumage

Le distributeur, le rotor, la bobine d'allumage, les cache-poussière et les bougies sont tous des éléments du système d'allumage et doivent être maintenus sans poussière et sans défaut. Nettoyez ces éléments avec un solvant de nettoyage et recherchez les traces de fissure et autres défauts. Si par exemple, il y a une fissure de l'épaisseur d'un cheveu dans le chapeau du distributeur, cet élément doit être immédiatement remplacé.

Les bougies doivent être entretenues et remplacées régulièrement, selon les spécifications du fabricant. N'importe quel spécialiste de pièces automobiles, peut vous préciser exactement quels genres de bougies sont nécessaires pour votre voiture et quel doit être l'écartement des électrodes pour un rendement maximum. Aucune confusion n'est utile.



L'une des choses les plus faciles et les moins coûteuses que l'automobiliste peut préparer, c'est un nécessaire d'urgence pour l'hiver. Ce nécessaire peut permettre d'éviter des pannes sérieuses et faire économiser de l'argent, et peut s'avérer d'un grand secours, en cas de problème.

Ce nécessaire d'urgence doit au moins contenir les éléments suivants:

- une pelle robuste,
- un câble de remorquage de 15 pieds,
- une lampe de poche avec des piles neuves,
- au moins deux feux de bengale,
- un rouleau de vinyle ou de chatterton en cas de réparation d'urgence des flexibles,
- un jeu de câbles de jonction,
- et Prestone II.

Même les conducteurs n'ayant pas l'intention de quitter les rues de la ville, feraient bien d'avoir en permanence dans le coffre de la voiture ce nécessaire peu encombrant.

Charles MARTIN
correspondant pour l'automobile

LE FROMAGE



Connaissez-vous un aliment qui rallie gourmandise et équilibre diététique, raffinement et simplicité, plaisir et santé ? Oui, le fromage, évidemment ! On dit de lui qu'il est la "friandise du gourmet" et la "gourmandise du gourmand". Et pour comble de la perfection, cet aliment-plaisir est permis et encouragé par tous les experts en alimentation. Miracle ?

Le fromage est presque aussi vieux que le monde. La légende raconte que sa découverte fut faite accidentellement,par un berger, à l'époque de la préhistoire. Ayant mis du lait dans sa gourde faite de l'estomac d'une jeune chèvre qui venait d'être tuée, il s'aperçut lorsqu'il voulut le boire, que son lait était devenu solide. Les enzymes encore actives de l'estomac de la chèvre avaient fait coaguler le lait et le premier fromage était né.

Le fromage traversa dignement les âges, vanté par Charlemagne, Henri IV, Louis XIV, Napoléon 1er, mais ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle qu'on lui accorde vraiment une place de choix. En France, on le proclama alors: le Roi du Dessert. Au Canada, ce n'est qu'en 1864 que fut installée la première fromagerie, à Norwich en Ontario. Mais depuis ce jour, nos maîtres-fromagers n'ont pas perdu leur temps: on retrouve au Québec la plus importante fromagerie au MONDE. Située à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, près de Drummondville, notre fromagerie produit un record de 65 millions de tonnes de fromage par année.

Chez nous, le fromage Cheddar est sans aucun doute le plus populaire, c'est notre fromage national. Doux, medium ou fort, blanc ou orangé, le cheddar demeure notre préféré.

Toutefois, les dix dernières années ont été marquées par un essor incroyable de l'industrie fromagère canadienne, tant au niveau de la quantité produite qu'au niveau de la diversité. Saviez-vous qu'on fabrique maintenant au Canada plus de 50 sortes de fromage ? Vous avez sans doute remarqué qu'on pouvait maintenant trouver sur le marché du camembert, du gruyère, du gouda, du feta grec, pour n'en nommer que quelques-uns, fabriqués au Canada selon les méthodes éprouvées de leur pays d'origine.

C'est certainement en grande partie à cause de la qualité et de la saveur des fromages fins de chez nous que les Canadiens consomment maintenant environ 7 kg de fromage par année, soit 3 kg de plus que 10 ans auparavant. Enfin nous devenons plus curieux et plus audacieux ! De toute manière, comment pourrait-on résister devant une telle gamme de saveurs ? Du fromage, on en trouve pour tous les goûts, et même... plusieurs sortes pour chaque goût ! Peu d'aliments réussissent un tel exploit !

Le fromage est populaire à tous les âges, à toute heure du jour, en toute occasion. Les enfants adorent le grignoter, les adolescents peuvent l'utiliser comme source de calcium importante à leur âge et les personnes âgées l'apprécient pour sa digestibilité et sa texture douce sous la dent. On peut apprêter le fromage de mille et une façons. Certains l'apprécient comme amuse-gueule, d'autres comme dessert ou encore comme ingrédient de base du met principal, en salade, dans la soupe, dans les gâteaux, au déjeuner, au dîner, comme collation de minuit, etc... Chacun mange du fromage comme et quand ça lui plaît !

En plus de tous ses attributs gustatifs et gastronomiques, le fromage est un aliment concentré dont la valeur nutritive est enviable. Le fromage a vraiment tout pour plaire ! Il contient les éléments nutritifs les plus importants du lait: protéines, calcium, riboflavine et vitamine A. Sa teneur en protéines complètes, de haute qualité lui permet d'être utilisé comme substitut de la viande.

Source précieuse de calcium, le fromage peut également remplacer le lait: 1 once et demie (45 gm) de fromage cheddar contient la même quantité de calcium qu'une tasse de lait (250 ml). La valeur nutritive des fromages varie selon leur type. Par exemple, le fromage frais comme le cottage qui peut contenir jusqu'à 80% d'eau est moins concentré en éléments nutritifs qu'un fromage à pâte dure comme le Parmesan, par exemple, qui contient environ 35% d'eau. Ce qui ne veut pas dire que le cottage est moins nourrissant, mais plutôt qu'on peut en manger deux fois plus (en poids) pour obtenir la même quantité de calories et d'éléments nutritifs. Et c'est tellement agréable d'en manger deux fois plus !

Le fromage étant un aliment presque sans défaut, on a cherché à lui en inventer: on dit que le fromage constipe ou encore qu'il fait grossir. Le fromage ne contient pas de fibres, il ne peut donc pas apporter d'aide aux mouvements de l'intestin. Il suffit de ne pas oublier de manger aussi des fruits et légumes qui eux, s'occuperont de régulariser l'intestin. D'autre part, on ne peut pas qualifier le fromage d'engraissant, car chaque calorie qu'il fournit est accompagnée d'éléments nutritifs importants. De toute manière, on n'a qu'à se fier aux souris: très peu sont obèses, et pourtant elles en ont mangé des trous de gruyère !

Comment acheter une fourrure

La valeur dit-on n'est pas nécessairement une question de prix. Ceci est particulièrement vrai lorsque vous achetez une fourrure.

Pour obtenir une fourrure qui aura pour vous la plus grande valeur vous devrez considérer les facteurs suivants: Les conditions climatiques, votre mode de vie, votre personnalité, votre physique.. grandeur, poids et teint, et évidement le montant d'argent que vous êtes prêt à dépenser.

Il est important que vous vous sentiez à l'aise dans le vêtement que vous achèterez, quel qu'en soit le prix. Un manteau en fourrure est un investissement en vous-même. Veillez donc à ce qu'il soit élégant mais également chaud et confortable.

La première règle à suivre lors de l'achat d'un manteau en fourrure est de choisir un détaillant en fourrure de bonne réputation qui saura vous inspirer confiance. Vous pourrez alors vous fier à lui pour le service, l'entreposage et vos achats futurs.

Il y a des fourrures claires, d'autres foncées, certaines ont le poil long, d'autres le poil court. Le préjugé voulant qu'une fourrure à poil long ne sied pas aux femmes courtes et rondelettes est maintenant chose du passé. Un autre mythe bien enterré par l'habilité du manufacturier moderne: Celui voulant que les hommes ne portent que du chat sauvage ou du swakara et du vison pour les cols seulement. La mode fourrure d'aujourd'hui est faite pour tout le monde.

La vie moderne et les tendances de la mode ont assurément amené le manufacturier à plus de flexibilité. Les femmes de tous âges et de toutes situations considèrent de plus en plus la fourrure comme un élément indispensable de leur grande-robe. Quand aux hommes ils ont perdu toute timidité face à la fourrure.

De nos jours, avec l'inflation galopante, il est plus important que jamais d'obtenir le maximum quand on investit dans une fourrure. L'industrie de la fourrure n'a pas été épargnée par l'inflation, les coûts, sans cesse grandissants de la matière première et de la main-d'oeuvre se font sentir dans le prix du produit fini.

Une recommandation pour faire le meilleur achat possible, surveillez les soldes du début de l'automne. Pour obtenir le tout dernier style attendez la pleine saison, c'est à ce moment que les détaillants présentent leur nouvelle collection.



Comment prendre soin d'une fourrure



Il ne faut pas s'attendre à ce qu'un manteau en fourrure dure éternellement. Il peut cependant, si vous en prenez soin, vous procurer élégance, chaleur et confort pendant de longues années.

Voici quelques conseils qui vous aideront à conserver longtemps votre manteau:

séchage

Lorsque votre manteau est mouillé ne jamais le suspendre près d'une source directe de chaleur tel que radiateur ou ventilateur à air chaud. Accrochez le plutôt sur un cintre dans votre salle de bains ou tout autre endroit ou il ne sera pas en contact avec d'autres vêtements. Dans le cas contraire les poils se détacheraient. L'air doit toujours circuler autout du manteau. Évitez de peigner tant que le manteau n'est pas complètement sec.

parfums

Ne jamais vaporiser du parfum sur ou près d'un manteau en fourrure. L'alcool détruit le cuir et cause une détérioration rapide.

frottement

Lorsque vous conduisez une voiture gardez votre manteau ouvert pour éviter l'usure causée par le volant. Si vous prévoyez porter votre manteau pour conduire recherchez une fourrure adaptée à cet usage. Quand vous êtes assis, relevez l'arrière de votre manteau afin de minimiser la pression sur cette partie du vêtement.

entreposage

Dès la fin du printemps et durant les mois d'été votre manteau en fourrure a besoin de la protection d'un environnement contrôlé. Il devrait toujours être entreposé professionellement dans une chambre froide dès que vous pouvez raisonnablement croire que l'hiver est terminé. Ne gardez jamais votre manteau en fourrure dans un sac de plastique.

réparations

Ne laissez pas les réparations s'accumuler. Une réparation mineure cette année est préférable à une plus importante l'an prochain. N'hésitez pas à faire réparer votre manteau dès que le besoin s'en fait sentir.

nettoyage

Si vous portez souvent votre manteau un nettoyage annuel est recommandé. L'usure causée par la pollution est beaucoup plus néfaste qu'un bon nettoyage.

remodelage

Votre manteau en fourrure restera longtemps à la mode si vous le confiez régulièrement aux mains d'un manufacturier compétent. Les ajustements au style de l'année sont habituellement faciles à réaliser.

Statistique Canada

Le 25 septembre a eu lieu la fermeture officielle du bureau régional du recensement de Winnipeg, situé 25, chemin Muir, ouvert depuis le début de novembre 1980. Plus de 4,000 personnes ont oeuvré ensemble pour mener à bonne fin ce que l'on considère actuellement comme le meilleur recensement qu'on ait jamais fait dans les Prairies.

Selon M. Bill Lane, Directeur régional adjoint des Opérations du bureau régional de Statistique Canada à Winnipeg, "le recensement de 1981 a connu un succès retentissant, et je ne parle pas seulement du nombre de personnes énumérées, mais de la qualité des réponses reçues. La qualité est un facteur important car elle permet au bureau régional de dépouillement de vérifier plus rapidement les formules sur le terrain et d'épargner temps et argent en fournissant des données sûres et précises qui nécessitent moins de rappels et sur lesquelles on peut fonder les prises de décisions.

Les préposés au traitement des questionnaires du recensement sont en avance sur leur programme (ils ont dépouillé la millionième formule le 16 septembre), ce qui représente une économie pour les contribuables. M. Lane dit qu'il espère pouvoir mettre fin aux opérations du recensement dans la région d'ici le début de décembre.

Le chiffre de population définitif sera annoncé au printemps 1982, tandis que les renseignements portant sur le revenu, l'éducation, le logement, les groupes ethniques et l'activité seront publiés progressivement à compter du mois d'octobre 1982 jusqu'au mois de mars 1984.

Les résultats du recensement de l'agriculture, fait au même moment que celui de la population, commenceront à paraître dès juin 1982, et toutes les données seront disponibles avant le mois d'octobre suivant.

"Vous devrez peut-être attendre à l'an prochain pour obtenir les données du recensement, mais vous pouvez toujours vous procurer d'autres renseignements précieux auprès de Statistique Canada, déclare M. Lane. Il existe des programmes permanents tels les enquêtes sur les prix à la consommation, la population active, les dépenses des familles urbaines, et la fabrication et la vente au détail de marchandises. En plus, on vous montrera comment interpréter ces renseignements et comment vous en servir." Le service assistance-utilisateurs du bureau régional de Winnipeg est situé au centre-ville, au sixième étage de l'édifice du bureau de poste général de Winnipeg, 266, avenue Graham, et son numéro de téléphone est 949-4020.

M. Lane désire remercier, au nom de Statistique Canada, tous les Canadiens qui ont contribué à la réussite du recensement de 1981.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le C.R.T.C. tiendra une audience publique à partir du 3 novembre 1981, qui aura lieu à l'Hôtel Fort Gary, 222, ave. Broadway, Winnipeg (Man.) afin d'étudier ce qui suit.

Churchill, Gillam, Leaf Rapids, Lynn Lake, Snow Lake (Man.): demandes (811734300, 811735000, 811736800, 811737600, 811738400) présentées par Remi C. Smith, représentant une compagnie devant être constituée (Nortec Cable Inc.), CP 296, Headingley (Man.) en vue d'obtenir des licences de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir les communautés ci-haut mentionnées, afin de distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite. Les demandes peuvent être examinées au Bureau général, Centre municipal, Churchill; Bureau général, Gillam Town Site, Gillam; l'Hôtel de ville, Centre municipal, Leaf Rapids; Centre municipal, 503 Sherritt, Lynn Lake; et à l'Hôtel de ville 79 Balsam, Snow Lake.

Cramberry Portage, Rossburn, Pine Falls (Man.): demandes (811283100, 811287200, 811288000) présentées par E. Krush, représentant une compagnie devant être constituée, a/s 202-1580, av. Dublin, Winnipeg (Man.) R3A 0L4 en vue d'obtenir des licences de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir les localités ci-haut mentionnées, afin de distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite et d'autres services de radiodiffusion. Les demandes peuvent être examinées au Bureau municipal de chaque endroit ci-haut mentionné.

Elkhorn (811050400), Erickson (811049600), Glenboro (811048800), Hamiota (811046200), Minitonas (811051200), McCreary (811054600), Pilot Mound (811047000), Rossburn (811053800), Shoal Lake (811045400), Winnipegosis (811052600) (Man.): demandes présentées par Westman Media Cooperative Ltd., 909-24e rue, CP 1086, Brandon (Man.) R7A 6A3 en vue d'obtenir des licences de radiodiffusion pour retransmettre les signaux des stations de télévision suivantes pour desservir les communautés ci-haut mentionnées, et distribuer sur trois canaux de télévision UHF à faible puissance, les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CAMCOM) par l'intermédiaire du satellite. Les demandes peuvent être examinées au Bureau du greffier de chaque communauté.

Falcon Lake (Man.): demande (811291400) présentée par Whiteshell Community TV Inc., 204-1580, av Dublin, Winnipeg (Man.) R3E 0L4 en vue d'obtenir une licence radiodiffusion pour retransmettre les signaux des stations de télévision suivantes pour desservir Falcon Lake, et distribuer sur trois canaux de télévision UHF à faible puissance, les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite. La demande peut être examinée au Bureau de poste, West Hawk.

Flin Flon, Thompson, The Pas (Man.): demandes (810913400, 810912600, 810914200) présentées par Native Communications Incorporated, CP 5, Thompson (Man.) R8N 1M9 en vue d'obtenir des licences de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir les communautés ci-haut mentionnées, afin de distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite et d'autres services de radiodiffusion. Les demandes peuvent être examinées au Bureau municipal de chaque communauté.

Flin Flon, The Pas, Thompson (Man.): demandes (811313600, 811312800, 811314400) présentées par Mme P.A. Moreton, représentant une compagnie devant être constituée, CP 778, The Pas (Man.) R9A 1K8 en vue d'obtenir des licences de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir les communautés ci-haut mentionnées, afin de distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite et d'autres services de radiodiffusion. Les demandes peuvent être examinées au Dial Electric Co., 211, 2e rue, The Pas; Photo Music Supplies, 80, rue Main, Flin Flon; et à l'Hôtel de ville, 226, ch. Mystery Lake, Thompson.

Flin Flon (Man.):
a. Demande (812665800) présentée par Remi C. Smith, représentant une compagnie devant être constituée (Nortec Cable Inc.), CP 296, Headingley (Man.) en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir Flin Flon, afin de distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellité Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite et d'autres services de radiodiffusion.
b. Demande (811032200) présentée par Remi C. Smith, représentant une compagnie devant être constituée (Nortec Cable Inc.), CP 296, Headingley (Man.) en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion pour retransmettre les signaux des stations de télévision et de radio suivantes pour desservir Denare Beach, et distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite. Les demandes peuvent être examinées à l'Hôtel de ville, 55m rue Principale, Flin Flon.

Flin Flon (Man.): demande (811086800) présentée par Romik Communications Co. Ltd., CP 5, Flin Flon (Man.) en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir Flin Flon, afin de distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite et d'autres services de radiodiffusion. La demande peut être examinée à la Bibliothèque publique de Flin Flon, 58, rue Main, Flin Flon.

Flin Flon, The Pas, Thompson (Man.): demandes (811640200, 811641000, 811227800) présentées par Severn Entreprises Ltd. en vue d'obtenir des licences de radiodiffusion pour retransmettre les signaux des stations de télévision suivantes pour desservir Flin Flon, The Pas et Thompson, et distribuer sur les canaux de télévision à faible puissance les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite. Les demandes peuvent être examinées à Severn Entreprises Ltd. 49, croissant Severn, Thompson; Secrétaire trésorier, Bureau municipal, Flin Flon; et l'Administrateur, Bureau municipal, 81, rue Edward, The Pas.

Gillam (Man.): demande (812699700) présentée par Gillam Câble Television Incorporated, CP 729, Gillam (Man). R0B 0L0 en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion pour retransmettre les signaux des stations suivantes pour desservir Gillam, et distribuer sur quatre canaux VHF de faible puissance, les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite et d'autres services de radiodiffusion. La demande peut être examinée au Bureau municipal, 323, av. Railway, Gillam.

Gimli (Man.): demande (811290600) présentée par 54330 Manitoba Corporation, 202-1580, av. Dublin, Winnipeg (Man.) R3E 0L4 en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir Gimli, afin de distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédaire du satellite et d'autres services de radiodiffusion. La demande peut être examinée au Bureau municipal, Gimli.

Lac du Bonnet (Man.): demande (811284900) présentée par E. Krush, représentant une compagnie devant être constituée, a/s 202-1580, av. Dublin, Winnipeg (Man.) R3A 0L4 en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir Lac du Bonnet, afin de distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite et d'autres services de radiodiffusion. La demande peut être examinée au Bureau municipal, Lac du Bonnet.

Lynn Lake (Man.): demande (811481100) présentée par S. R.S. Lynn Lake Inc., CP 764, Lynn Lake (Man.) R0B 0W0 en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion pour retransmettre les signaux des stations de télévision suivantes pour desservir Lynn Lake, et distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite. La demande peut être examinée au Bureau de poste, Lynn Lake.

McCreary, Pine Falls, Riverton (Man.): demandes (811356500, 811354000, 811355700) présentées par Super-Vu-TV Ltd., PO Box 248, Riverton (Man.) R0C 2R0 en vue d'obtenir des licences de radiodiffusion pour retransmettre les signaux des stations de télévision et de radio suivantes pour desservir les communautés ci-haut mentionnées, et distribuer sur quatre canaux de télévision VHF ou UHF à faible puissance et quatre canaux radiophoniques MF à faible puissance, les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite et d'autres services de radiodiffusion. Les demandes peuvent être examinées au Bureau de poste de chaque communauté.

The Pas (Man.): demande (811281500) présentée par Keith Elvers, représentant une compagnie devant être constituée, en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir The Pas, afin de distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite et d'autres services de radiodiffusion. La demande peut être examinée 302, av. Ross, The Pas.

The Pas (Man.):
a. Demande (812666600) présentée par Remi C. Smith, représentant une compagnie devant être constituée (Nortec Cable Inc.), CP 296, Headingley (Man.) en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir The Pas afin de distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite et d'autres services de radiodiffusion.
b. Demande (811033000) présentée par Remi C. Smith , représentant une compagnie devant être constituée (Nortec Cable Inc.), CP 296, Headingley (Man.) en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion pour retransmettre les signaux des stations de télévision et de radio suivantes pour desservir The Big Eddy Settlement, et distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite. Les demandes peuvent être examinées au Bureau municipal, 81, rue Edward, The Pas.

Shoal River (812533800), Pine Creek (8125334600), Little Saskatchewan (812535300), Dauphin River (812536100), Jackhead (812537900), Lake St. Martin (812538700), Fairford (812539500), Fisher River (812540300), Peguis (812541100), Lake Manitoba (812542900), Ebb & Flow (812543700), Valley River (812554500), Sandy Bay (812545200), Waywayseecappo (812546000), Gambler (812547800), Birdtail Sioux (812548600), Sioux Valley (812549400), Oak Lake (812550200), Keeseekoowenin (812551000), Rolling River (812552800), Long Plain (812553600), Dakota Tipi (812554400), Swan Lake (812555100), Roseau River (812556900), Buffalo Point (812557700), Brokenhead (812558500), Fort Alexander (812559300), Little Black River (812560100), Hollow Water (812561900), Split Lake (812075000), Brochet (812066900), Cross Lake (812067700), God's Lake Narrows (812074300), South Indian Lake (812073500), Easterville (812072700), Wabowden (812087500), Lac Brochet (812088300), York Landing (812079200). Moose Lake (812077600), Warrens Landing (812076800), Granville Lake (812081800), Nelson House (812082600), Leaf Rapids (812425700), Lynn Lake (812426500), Churchill (812427300), Snow Lake (812428100), Gillam (812429900), Ilford (812440600), Popular River (812446300), Matheson Island (812445550), Big Black River (812454700), Princess Harbour (812455400), Ahgaming (812456200), Loon Straits (812457000), Pine Dock (812458800), Dallas/Red Rose (812459600), Bloodvein (812461200), Little Grand Rapids (812460400), Berens River (812485100), Homebrook (812462000), Fisher Bay (812463800), Anama Bay (812464600), Harwell (812465300), Bissett (812466100) Manigotgan (812467900), Seymourville (812468700), Pelican Rapids (812469500) Red Deer Lake (812470300), National Mills (812471100), Westgate (812472900), Duck Bay (812473700) Camperville (812474500), Waterhen (812475200), Mallard (812476000), Crane River (812477800), Meadow Portage (812478600) Salt Point (812479400), Sherridon (812480200), Herb Lake (812481000), Barrows (812482800), Wasagamack (812089100), Shamattawa (812068500), Oxford House (812083400), Garden Hill (812090900), Grand Rapids (812085900), God's River (812086700), Pukatawagan (812070100, Norway House (812078400), Thicket Portage (812071900), Tadoule Lake (812080000), Pikitonei (812069300) (Man.): demandes présentées par Native Communications Inc. CP 5, Thompson (Man.) R8M 1M9 en vue d'obtenir des licences de radiodiffusion pour retransmettre les signaux des stations de télévision et de radio suivantes pour desservir les communautés ci-haut mentionnées, et distribuer, sur cinq canaux de télévision VHF ou UHF à faible puissance et huit canaux radiophoniques MF à faible puissance, les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédaire du satellite, et d'autres services de radiodiffusion. Les demandes peuvent être examinées au Bureau de poste de chaque communauté, excepté pour Gillam, Leaf Rapids, Lynn Lake, Snow Lake et Churchill où elles peuvent être examinées au Bureau municipal.

Sprague (Man.): demande (810925800) présentée par G. G. Knutson ans Associates Ltd., CP4, Sprague (Man.) en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion pour retransmettre les signaux des stations de télévision et de radio suivantes pour desservir Sprague, et distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite. La demande peut être examinée au Bureau de "Sprague Credit Union", Sprague.

Thompson (Man.): demande (811041300) présentée par D & D TV Rentals Ltd. en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir Thompson, afin de distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite et d'autres services de radiodiffusion. La demande peut être examinée à D & D TV Rentals Ltd, CP 512, City Centre Thompson.

Thompson (Man.): demande (812664100) présentée par Remi C. Smith, représentant une compagnie devant être constituée (Nordec Cable Inc.), CP 296, Headlingley (Man). en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir Thompson, afin de distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite et d'autres services de radiodiffusion. La demande peut être examinée à l'Hôtel de ville, 226, ch. Mystery Lake. Thompson.

Thompson (Man.): demande (810947200) présentée par Virginia M. Skwarchuk, représentant une compagnie devant être constituée, en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir Thompson, afin de distribuer les émissions du réseau les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite et d'autres services de radiodiffusion. La demande peut être examinée à Virginia, M. Skwarchuk, 4 ch. Spruce, Thompson.

Comment intervenir: quiconque désire, formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; on doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaître à l'audience. **Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 23 octobre 1981;** les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 avec preuve de signification, à remarquer qu'elles doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

Examen des demandes et des documents: à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Edifice Central, les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull (Qué.), et au bureau régional de Winnipeg, 275, av. Portage, Winnipeg (Man.)

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des "Règles de procédure" du C.R.T.C. disponible au coût de $1.50 au: Centre d'édition, Ministère des Approvisionnements et Services, Ottawa (Ont.) K1A 0S9. Renseignements: Écrire au Conseil ou téléphoner au No 819-997-1027 ou 997-1328 (NPH-77).

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

modification:
avis d'audience publique
AUDIENCE PUBLIQUE SUR LA RADIODIFFUSION RELIGIEUSE

À la suite d'un nombre de demandes, comprenant celles du Interchurch Communication, Religious Advisory Committee to the CBC, l'Association canadienne des radiodiffuseurs, et du Congrès juif canadien, l'audience publique sur la radiodiffusion religieuse qui devait avoir lieu le 3 novembre 1981 a été reportée au **26 janvier 1982** à 9h30, au Centre des conférences, Phase 4, 140, promenade du Portage, Hull (Qué.). Tout groupe ou individu intéressés à soumettre des mémoires devront donc le faire d'ici **le 6 janvier 1982** au plus tard. (NPH-73).

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 81-733: Les titulaires des licences des entreprises de réception de radiodiffusion mentionnées ci-dessous ont récemment déposé des demandes auprès du Conseil afin de prolonger leurs autorisations respectives, qui expirent pour la plupart le 30 septembre 1981, en vue de distribuer à titre d'essai, les services cités plus bas. Afin de permettre au Conseil de terminer ses délibérations suite aux discussions tenues dans le cadre des audiences publiques qui ont eu lieu récemment à Toronto, à Vancouver et à Hull, les 10 mars, 28 avril et 29 juin 1981 respectivement, les présentes autorisations sont prolongées jusqu'au 31 décembre 1981, aux mêmes modalités et conditions.

Greater Winnipeg Cablevision, secteur de Winnipeg, services de protection (incendie, vol et alerte médicale).

Canada

Les Petites Nouvelles

Tournée dans l'Ouest



Joanne Martineau, présentement en tournée nationale, s'arrêtera au Manitoba du 16 au 30 octobre durant lequel elle présentera 22 spectacles dans les écoles franco-manitobaines.

Joanne est membre de la communauté artistique albertaine depuis 1972. Elle a déjà enregistré deux 45 tours sur l'étiquette Village Records; un étant la chanson thème officielle des Jeux d'Eté de St-Albert, Alberta en 1979.

Avec son guitariste ses instruments et ses "bebelles" de percussion, ses histoires, ses "stepettes" (pas de danses), et ses chansons, Joanne fera "revivre" lors de ses spectacles dans les écoles, les bons temps de notre culture canadienne-française.

Exposition de peintures et sculptures sur bois

Le Centre culturel franco-manitobain, en collaboration avec La Maison du Peintre Soleil Inc. de Québec, présente une exposition de peintures et sculptures sur bois d'une vingtaine d'artistes québécois.

Les artistes-peintres suivants seront représentés: Philippe Bédard, Clémence Binet,Blanche Bolduc, Yvonne Bolduc, Gisèle Audet DeBlois, Rita Dugas, Jeannette Flammand, Noëlla Falardeau, Louise Genest, Carole Gravel, Jack Jéquel, Jacques Laberge, Germaine Larochelle, Lucette Vachon Leclerc, Denise Lupien, Claude Moisan, Hélène Pelletier, Véronique Thibault, Lionel Tremblay.
Ainsi que:

Denis Douville (sculpteur sur bois) et Conrad Lapointe (artiste-ébéniste).

L'exposition se poursuivra jusqu'au dimanche le 8 novembre 1981. Les heures d'ouverture du CCFM sont de 9 heures à 22 heures tous les jours de la semaine.

AVIS

Décret de convocation des électeurs

Un décret de convocation des électeurs a été issu dans chaque division électorale de la province du Manitoba.

Les inscriptions des candidats doivent être faites auprès des directeurs des scrutins dans chaque division électorale **jusqu'à 1 heure de l'après-midi le mardi 27 octobre 1981.**

Dans tous les cas, lorsqu'un bureau de vote est alloué, le vote devra avoir lieu **le mardi 17 novembre 1981.**

R.T. Willis
Directeur général des élections.

Parcs Canada / Parks Canada

APPEL D'OFFRES

Lot No: 561/81

Vente de 5 bisons vivants dont 3 taureaux de l'année et 2 femelles âgées de plus de 20 ans (vente en bloc uniquement) dans le but de l'élevage au Canada, Parc national Riding Mountain, Wasagaming (Manitoba).

Les soumissions cachetées et portant l'objet de la soumission doivent être envoyées à l'Administrateur des contrats, Parcs Canada, 4e étage, 391, avenue York Winnipeg, (Manitoba), R3C 4B7. Elles seront acceptées jusqu'à:

15h (heure de Winnipeg), le mercredi 4 novembre 1981

On peut se procurer les documents contractuels auprès du directeur du parc national Riding Mountain, Wasagaming (Manitoba).

Chaque soumission doit être supérieure à la mise à prix de 300 $ par animal, doit être présentée sur les formulaires fournis par Parcs Canada et être accompagnée d'un dépôt correspondant à 10% du prix d'achat proposé payé par chèque certifié à l'ordre du Receveur général du Canada.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. E. Moore (téléphone: **(204) 949-6070)**

W. Douglas Harper
Directeur
Région des Prairies
WINNIPEG (Manitoba)

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

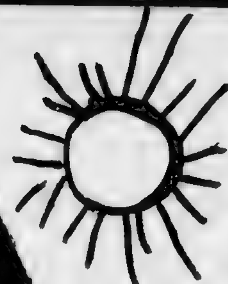
EN CE QUI CONCERNE la succession DE FEU AUGUSTINE YVONNE COLBE de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de Louis Colbe.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignées, 201-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 15 novembre 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 9 octobre 1981
TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

La Page de Bicolo ...





Tu as déjà vu une maison juchée dans un arbre?..je veux dire une vraie maison?

Regarde, je te parle de toutes sortes de maisons!

Bicolo





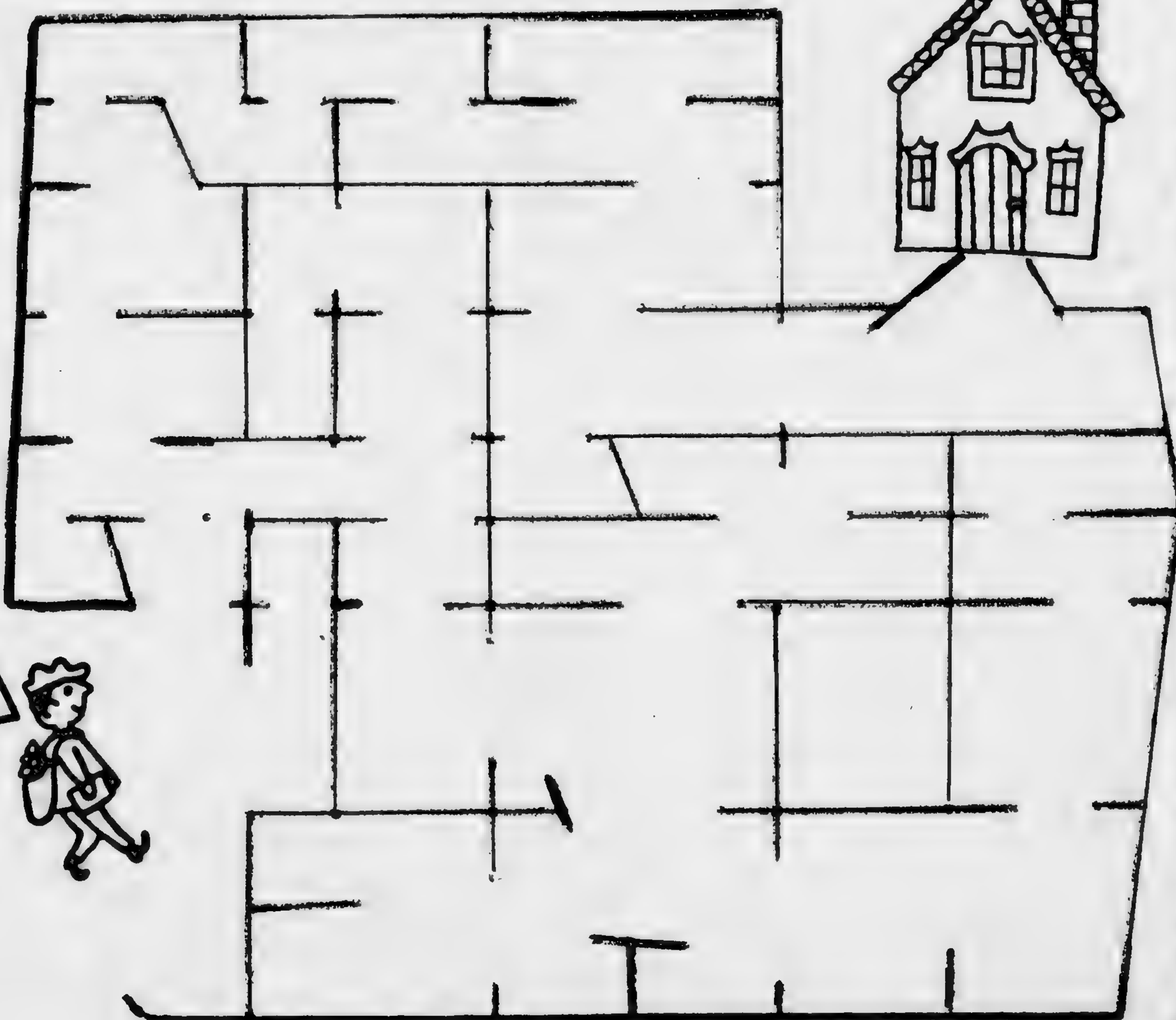
Maisons du monde entier

Si un camarade te demandait:
"Viens jouer dans ma maison",
selon le pays,
tu grimperais dans un arbre,
tu te glisserais
dans un tunnel de glace,
tu entrerais
dans une cabane de paille
ou tu passerais
sur un petit pont.

Fais ce MOT CROISÉ sur les MAISONS

1. Les ____________ ne jouent pas avec la boue, ils en font des maisons.
2. Les ____________ vivent le plus souvent sous la tente qui les protège du soleil brûlant du désert.
3. Les habitants de la Malaisie vivent dans des maisons construites dans des ____________.
4. Aux Indes les maisons flottantes qui naviguent le long des rivières s'appellent des ____________.
5. Les Esquimaux appellent leurs maisons des ______
6. Les plus hautes maisons de verre et d'acier qui se trouvent dans les grandes villes sont appellées "gratte-____________.

Le postier a beaucoup de difficultés pour se rendre chez toi, aide-le!



COLORIE À TON GOÛT.



Une maison africaine

En voici d'autres!

Chacun sa maison!

Relie par une ligne l'animal à sa maison.

1.  

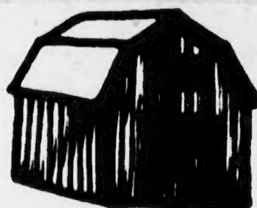
2.  

3.  

4.  

5.  

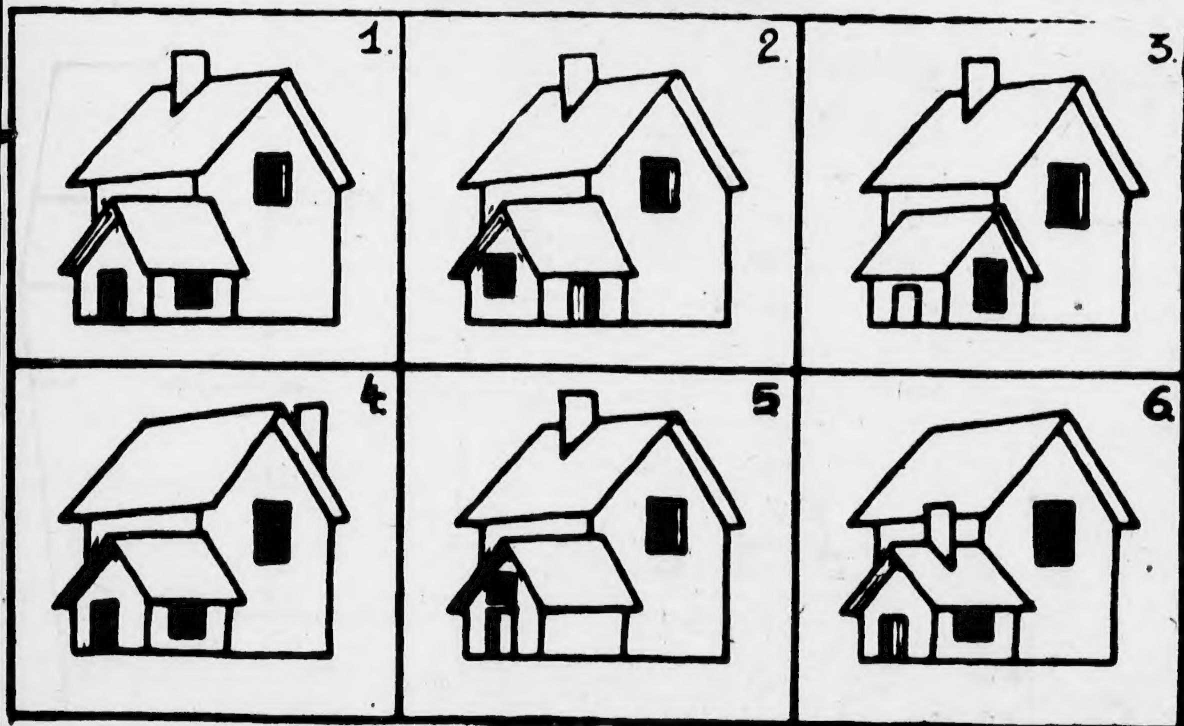
6.  

7.  

8.  



MAISONS



Une seule maison est la synthèse des 5 autres.

Tous les détails qui la composent se retrouvent au moins dans une des autres constructions. **Trouvez-là!**.

Réponse: Les maisons:
1. Africains
2. Nomades
3. Arbres
4. Sampans
5. Igloos
6. Ciel

Rép: Maisons des animaux
terrier-renard
niche-chien
ruche-abeille
clapier-lapin
nid-oiseau

Membre gagnant
No 4104
Danyel Guillau
47, chemin Brebeuf,
WINNIPEG, Manitoba
R2J 1Z4

6206	Carrie Carmichael	Fannystelle
6207	Camile Desharnais	Saint-Pierre-Jolys
6208	Jean Hetherington	Hull, Québec.
6209	Ariane Gélinas	Ottawa, Ontario
6210	Brigitte Balcaen	Winnipeg
6211	Ginette Caillier	Saint-Léon
6212	Daniel Cailler	Saint-Léon
6213	Tanya Payette	Notre-Dame-de-Lourdes
6214	Gilbert Carrière	Steinbach
6215	Jean-Paul LaFlèche	Île-des-Chênes
6216	Paulette Lebrun	Lorette
6217	Gilbert Landry	Lorette
6218	Mona Lemoine	Sainte-Agathe
6219	Lynne Brémau	Sainte-Agathe
6220	Toni Cinq-Mars	Sainte-Agathe
6221	Martin Lévesque	Sainte-Agathe
6222	Paul Fontaine	Saint-Boniface
6223	Lisbeth Savard	Pointe Gatineau, Québec
6224	Jean Provencher	Calgary, Alberta
6225	David Gauthier	Lorette

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

Comptables

Électriciens

Assureurs

Optométristes

Entrepreneurs de Construction

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

À LOUER - rue Enfield, appartement de 3 pièces avec 1 chambre à coucher, au rez-de-chaussée. Libre le 1er novembre. Seulement $210.00/mois. Téléphonez au No 237-1476.
- 61 -

À LOUER - maison d'une chambre à coucher, chauffage à l'huile, rue Saint-Jean-Baptiste. $180.00/mois. Téléphonez au No 233-2534 après 18h00.
- 87 -

À VENDRE - machine à laver, "Sanyo" (genre spin-dry) en bonne condition - tapis vert de grandeur d'environ 9' x 12' en bonne condition. Téléphonez à Denise au No 253-2528 après 17h00.
- 96 -

À LOUER - au parc Windsor - appartement d'une chambre à coucher, avec stationnement; électricité, chauffage inclus. $198.00/mois. Possession immédiate. Téléphonez à John au No 668-6807.
- 97 -

À LOUER - rue Langevin, appartement d'une chambre à coucher pour personne tranquille. Libre immédiatement. $180.00/mois. Téléphonez au No 233-0577.
- 98 -

FIN DE SEMAINE - dans famille francophone pour étudiants de français anglophones en vue de parler français. Échange et/ou rémunération. Téléphonez à Nazaire au No 807-468-3327 après 15h30 ou écrire à 39A Caurknan Drive. suite 302, Kenora, Ontario P9N 4A9.
- 104 -

HOMME SEUL - désire rencontrer dame sérieuse de 45 à 50, qui aime la nature, la musique, les sports en vue de mariage. Écrire à Boîte 303, Hartney, Manitoba, ROM OXO.
- 105 -

J'aimerais trouver un emploi que me permettrait d'apprendre l'anglais ou qui demande peu de connaissance de cette langue. Un travail de jour serait préféré. Téléphonez au No 888-0493.
- 106 -

À VENDRE - deux pneus d'hiver - "Good Year Super Fashion" numéro 825-14 - Téléphonez au No 247-4823 le jour et 256-8439 en soirée.
- 107 -

Jeune Homme professionnel désire rencontrer jeune dame de 20-30 ans, But: matrimonie, bienvenue avec un enfant. S'adresser à **LA LIBERTÉ**.
- 108 -

À VENDRE - Saint-Boniface, maison de 2 chambres à coucher, sur lot de 33 x 122.3, garage. Inclus poêle, réfrigérateur, draperies, laveuse et sécheuse automatiques. Prix $27,000.00. Téléphonez au No 247-6895.
- 109 -

CHERCHE - au nord de Saint-Boniface, appartement meublé d'une chambre à coucher, avec stationnement, pour le 1er novembre. Téléphonez au No 247-4823 de 9h à 17h.
- 103 -

À VENDRE - Machine à écrire électique, avec caractères français. Underwood --Modèle 700-- Appelez le No 233-5437.
- 88 -

VENTE REMUE-MÉNAGE - La Ligue des femmes catholiques de Saint-Norbert aura une vente remue-ménage, samedi le 24 octobre de 13h00 a 16h00 dans la salle Ritchot (sous-sol de l'Église) à Saint-Norbert, 80 rue St-Pierre. Bienvenue à tous.
- 89 -

À VENDRE - un gâteau artificiel de deux gros étages (2 tiers), blanc avec fleurs roses et feuilles vertes. Pour mariage ou anniversaire de mariage. Téléphonez au No 253-8401.
- 90 -

À VENDRE - équipement de hockey pour garçons de 8 à 12 ans. Patins pointures 4, 5 et 6 - "Micron" C.C.M. Téléphonez au No 253-2961.
- 91 -

À VENDRE - aspirateur "Eureka" (y compris la buse auto-rotative) presque neuf. $300.00, cape de vison - bleu argenté, taille moyenne $750.00 et collet de renard blanc $200.00 en bon état. Téléphonez au No 233-2534 après 18h00.
- 92 -

À VENDRE - robe de noce avec traîne,couronne,et voile inclus, grandeur 12. Clôture entourée pour chiens 5' large x 8' long x 5' de hauteur avec une barrière de 5', vieille de 4 mois. $160.00 ou meilleure offre. Téléphonez au No 233-0739 après 16h00.
- 93 -

À VENDRE - chaise berçante et tournante en vinyle épais, orange, avec tabouret rond sur roulettes, même couleur, une aubaine à $85.00 - belle plante "Croton" hauteur 2 pieds à $20.00. Téléphonez au No 247-9305 avant 17h00.
- 95 -

CHERCHE EMPLOI - pour 1er novembre - homme âgé de 42 ans, 22 ans d'expérience dans maintenance, (réparations de maisons, travail à l'hôpital, expérience dans le métier de plombier, électricien et peintre, etc.) maintenant dans les blocs-appartements: raison pour la recherche d'un emploi, bloc vendu pour le 1er novembre. Ecrire à Boîte 99, **LA LIBERTÉ.**
- 99 -

CHERCHE BLOC APPARTEMENT - de 16 à 20 appartements, pas moins de 20 ans, bonne construction en briques, de préférence à Saint-Boniface ou Saint-Vital. Échangerais belle maison (bungalow) avec galerie, garage attenant, 3 chambres à coucher, cuisine avec beaucoup d'armoires, grande salle à manger jolie salle de récréation, style espagnol au sous-sol, "wet bar", foyer ouvert au gaz et 2 chambres supplémentaires, belle grande cour avec gros arbres, environs 90 x 125, cabane en cèdre avec poêle a bois, situé dans un endroit tranquille à Saint-Vital près de toutes commodités, près du "Saint-Vital Shopping Centre". Ecrire à Boîte 100, LA LIBERTE.
- 100 -

À VENDRE - pour cause de déménagement. Chaise antique "Queen Anne wing". "claw et ball foot", grosse et élégante $400.00; collectionneur, cloche "French Brass" année 1878, $110.00; manteau de cuir blanc avec collet de renard, grandeur 12, très chaud, était $700.00 maintenant $95.00; manteau de mouton perse noir 3/4, manches 3/4, poignets en hermine, en excellente condition, était $1595. vendrait pour $575.00; vêtements grandeur 12, jupes, blouses, gilets, $2.00 - $8.00 et beaucoup d'autres. Téléphonez au No 942-3756 (en anglais).
- 101 -

À VENDRE - une automobile, 1970 "Rebel" en état de fonctionnement. Prix $200.00; sofa et chaise, bonne condition, $250.00 ou meilleure offre. Téléphonez au No 233-0555.
- 102 -

Chiropraticiens

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE No 4

a besoin

de moniteurs de natation, bilingues

pour le programme de natation à la piscine de Bonivital le vendredi matin à partir du 23 novembre 1981. Les qualifications devront comporter la Croix de Bronze (Bronze Cross) et le Certificat de moniteur, ainsi que le brevet de secouriste de St. John Ambulance et le C.P.R.

Pour de plus amples renseignements, prière de vous adresser à

M. Jim Ogston
Coordonnateur d'Éducation physique
Division scolaire de Saint-Boniface No 4
50, chemin Monterey
Saint-Boniface (Manitoba)
R2J 1X1
Téléphone: 253-2681



ATTENTION
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les excercises de tir, de jour et de nuit, se poursuivrónt aux champs de tir de Shilo, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autoriation express du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:

Charles Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

IMMOBILIER



305 - 400, avenue TACHÉ
WINNIPEG, R2H 3C3

Un spécialiste en la matière

Pour questions et solutions à vos problèmes immobiliers, s.v.p. téléphonez à:

GEORGES D. BOHÉMIER - agent immobilier

Téléphone: **Bureau, No 237-7286**
Domicile, No 255-2672

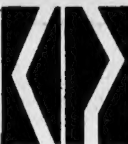


Boulevard Provencher - Duplex complètement rénové; 2 appartements d'une chambre à coucher avec services publics séparés.

À vendre ou à louer - 6000 pieds carrés - CI - C2 - à Saint-Boniface - 2 chambres à coucher $4,000

Tout échange serait considéré.

Téléphonez à **Roland** au No **247-6050** ou **257-9692. BLOCK BROS.**



LA CENTRALE DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA LTÉE

est à la recherche d'un(e)

commis-caissière mécanographe

Fonctions:

Reçoit et dispose des items reçus en compensation. S'occupe de divers rapports, classement, microfilms et divers contrôles de comptes. Tient un tiroir caisse, et fait un certain travail de mécanographe sur la machine NCR 775.

Exigences:

Bonne connaissance du français, expérience de commis/caissière dans une institution financière souhaitable.

Entrée en fonctions:

aussitôt que possible.

Traitement selon l'expérience et l'échelle de salaire en vigueur (à être révisée le 1er janvier 1982).

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 28 octobre 1981.

M. Jean Gaudry, gérant de bureau
La Centrale des Caisses populaires
C.P. 68
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

LE BUREAU NATIONAL DE LA FÉDÉRATION CULTURELLE DES CANADIENS FRANÇAIS

est à la recherche d'un(e)

dactylo

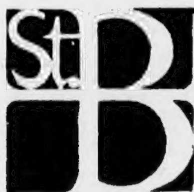
trois jours par semaine sur une base régulière

Exigences:
excellente connaissance de la langue française,vitesse 60 mots à la minute

Lieu de travail:
Saint-Boniface, Manitoba

Entrée en fonction:
immédiatement

Traitement:
selon les qualifications
Faire parvenir votre curriculum vitae avant **le 5 novembre 1981** à:
La Fédération culturelle
des Canadiens français
Suzanne Nolette
Gérante
C.P. 26
Succursale Norwood Grove
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B8



DIRECTEUR GÉNÉRAL DE DIVISION SCOLAIRE

Poste

La Division Scolaire de Saint-Boniface, division scolaire urbaine à Winnipeg, Manitoba, requiert un Directeur général. Cette juridiction comporte 18 écoles desservant environ 7,560 élèves et employant 410 enseignants. La Division offre un choix complet de services instructionnels dans des bâtiments scolaires spacieux et bien aménagés. Saint-Boniface est une division scolaire bilingue.

Candidat

Le candidat devra avoir des qualités de direction au point de vue éducationnel, administratif et être un chef capable de diriger et d'orienter le Conseil scolaire et le personnel. Cette personne devra pouvoir gagner et maintenir le respect du Conseil, du personnel et de toute la communauté. Le candidat devrait être bilingue mais pas obligatoirement.

Salaire

À négocier. Le Conseil scolaire est prêt à être compétitif. Date d'entrée en fonctions: début 1982.

Candidature

À adresser, avec votre curriculum vitae, avant le 15 novembre, 1981 au:
Président du Conseil scolaire
Division scolaire de Saint-Boniface No. 4
50, chemin Monterey
WINNIPEG, Manitoba
R2J 1X1

LA CAISSE POPULAIRE DU PRÉCIEUX SANG

est à la recherche d'un(e)

CAISSIER(E)

à plein temps pour entrer en fonction le plus tôt possible.

Expérience comme caissier(e) serait préférable.

Salaire d'après expérience.

Si le poste vous intéresse, contactez

René Toupin
Gérant
159, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
au No 247-4505

DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28

est à la recherche

de professeurs suppléants

pour les postes suivants:

Institut collégial de Saint-Claude - 1 professeur à mi-temps à partir du 4 janvier 1982 jusqu'au 26 mars 1982. Doit enseigner à plein temps tous les deux jours. Est responsable pour la musique de I-X et de l'hygiène I-II, et IV-V.

Institut collégial de Somerset: 1 professeur à plein temps à partir du 4 janvier 1982 à la fin de juin 1982. Doit enseigner "Language Arts" VII-VIII et français VIII, X, XI et XII.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone au:

Directeur-Général
Division scolaire de la Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: (1) 248-2228 ou (1) 744-2083



INGÉNIEURS MÉCANICIENS POUR PROGRAMME DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Le service de Technologie des déchets de combustible de l'Établissement de Recherches Nucléaires de Whiteshell à Pinawa, Manitoba a deux postes vacants d'ingénieurs mécaniciens. Les candidats choisis participeraient à notre programme de recherche et de développement pour l'évacuation sans danger des déchets nucléaires.

L'un des postes demande un diplômé en génie mécanique (ou chimique) ayant au moins trois ans d'expérience comme ingénieur (ou d'études universitaires supérieures) pour planifier et mettre en oeuvre une grande variété d'appareils d'essais radioactifs de concert avec d'autres chercheurs du service. L'ingénieur et le chercheur développeront le concept des essais. L'ingénieur sera chargé de la coordination de la conception, construction et installation des appareils d'essais et, s'il le faut, il participera avec le chercheur à l'analyse des données.

L'autre poste demande un diplômé en génie mécanique ayant trois ans de pratique de perfectionnement (ou d'études universitaires supérieures) pour participer à la mise au point de systèmes de confinement durables pour le stockage du combustible ainsi que la conception, la frabrication et l'essai de prototypes et la mise au point continue d'un système choisi. L'expérience en analyse des contraintes et mesure des déformations serait un atout.

Le salaire de départ sera fonction des compétences et de l'expérience. L'ÉACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux et une indemnité de déménagement.

L'Établissement de Recherches Nucléaires de Whiteshell emploi environ 900 personnes et est situé à environ 105 km au nord-est de Winnipeg près de la villégiature de Whiteshell.

Les personnes qualifiées et intéressées (des deux sexes) sont priées d'adresser une demande écrite donnant tous détails nécessaires au Superviseur du Personnel, L'Énergie Atomique du Canada, Limitée. ÉTABLISSEMENT DE RECHERCHES NUCLÉAIRES DE WHITESHELL, PINAWA, Manitoba, R0E 1L0.



Atomic Energy of Canada Limited — L'Energie Atomique du Canada, Limitee

horaire de cbwft



SAMEDI

24 OCTOBRE

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
Le Loup et la chèvre.
9:00 CASPER
9:30 CANDY
Vers la maison de Pony
10:00 LES ENFANTS DU 47A
La Réunion des parents.
10:30 BOF ET COMPAGNIE
Le ciména, c'est ma vie
11:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
12:00 D'HIER À DEMAIN
Roberto Rossellini. Documentaire. Un hommage au cinéaste italien Roberto Rossellini, avec la participation Federico Fellini, Ingrid Bergman, François Truffaut.
13:00 CINÉ-FAMILLE
14:30 DÉFI
15:00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Anim.: Reine Malo.
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 SCIENCE RÉALITÉ
18:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
La Filière Omega **(dern. de 2).**
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Bruins de Boston rencontrent les Canadiens. Commentateurs: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Louise Arcand.
21:55 NOUVELLES DU SPORT
22:05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:15 CINÉMA
Un jour ce fut son tour. Comédie de moeurs réalisée par Vittorio Sindoni, avec Stefano Satta Flores Macha Meril et Leopoldo Trieste. Un Sicilien revient dans son pays natal après avoir travaillé quinze ans en Allemagne. Il ne tarde pas à être la proie de ses concitoyens qui convoitent son argent (It. 76).
01:00 CINÉ-NUIT
L'ingénue

DIMANCHE

25 OCTOBRE

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
Trois petis singes
9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 KLIMBO
Le Soleil et le vent.
9:45 EN TERRE SAINTE
À Jérusalem aujourd'hui.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse de Cocagne, au Nouveau-Bruswick. Célébrant: Mgr. Donat Chiasson, archevêque de Moncton.
11:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: la ferme St-Michel-Archange. Comm.: Yvon Leblanc. Chronique horticole: les rosiers sauvages avec Tony Hubert. Commentaires sur l'actualité agricole: l'agro-alimentaire québécois des années 80, avec André Laprise. Court sujet: un grand propriétaire terrien Argentin, avec Gustave Larocque. Anim,: Yvon Leblanc.
12:00 À COMMUNIQUER
12:30 FOOTBALL CANADIEN
Les Lions de Vancouver rencontrent les Tiger Cats, au Stade Ivor Wynne de Hamilton. Reporter sportif: Pierre Dufault. Comm.: Pierre Dumont.
15:00 HEBDO-DIMANCHE
Anim.: Louise Arcand. Réal.: Pierre-Marcel Claude.
15:30 À COMMUNIQUER
16:00 SECOND REGARD
Première partie: les actualités religieuses avec Myra Cree. Deuxième partie: Reportage filmé sur le Tibet, réalisé par les représentants du Dalaï-Lama lors d'un voyage de dix mois dans leur pays d'origine. Le bouddhisme et le marxisme orthodoxe peuvent-ils vivre en paix, côté-à-côte? **(1ère de 2).**
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 SALUT SANTÉ
Dans le mouvement. Il faut bien connaître son corps pour trouver ses talents naturels, évaluer ses possibilités et ses limites. Si on ne peut pas être tous des athlètes ou des vedettes de cinéma, on peut, au moins, se tenir en forme et en bonne santé. Anim.: Michel Mongeau.
17:30 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Pierre McNicoll.
18:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. Les Séparations Le Chef et Jackie décident de partir chacun de leur côté, mais pour des raisons differentes. Réal.: Maude Martin.
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
Superstar. Anim.: Jacques Boulanger.Réal.: Aurèle Lacoste.
LES BEAUX DIMANCHES
Antoine et Sébastien. Pièce de François Dumoulin-Tessier. Avec Jacqueline Laurent, Léo Illial et Michel Dumont. Fantaisie poétique sur l'amour total. Un architecte et un écrivain s'affrontent après le suicide d'une jeune femme qui était l'épouse de l'un et la maîtresse de l'autre. Réal.: Guy Hoffmann.
LES BEAUX DIMANCHES
Premier mouvement. Bruno Laplante, baryton. Émission mi-documentaire, mi-musicale.



21:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Louise Arcand
21:55 SPORT-DIMANCHE
22:05 CINÉ-CLUB ●
La Conquête. Drame réalisé par Kaneto Shindo, avec Nobuko Otawa, Kyoko Kishida et Eitaro Ozawa. Un guerrier d'extraction paysanne a obtenu pas sa valeur au combat un haut poste dans l'administration d'une province.

LUNDI

26 OCTOBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Comment être actif durant l'hiver?
9:15 LES ORALIENS
Le français oral pour les élèves de l'élémentaire 1,
9:30 ANIMAGERIE
La Loutre **(1re de 5).**
9:45 TAPE-TAMBOUR
Les Vaches. **(1er de 5).**
10:00 PASSE-PARTOUT
Le Cheval.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Anim.: France Dauphin. - Cusine régionale, L'oie.
11:00 MON PAYS, MES AMOURS
Sept-Iles. Des gens de Sept-Iles nous parlent de la pêche au caplan de leur vie sociale, de leur histoire et des élèments qui les lient à leur ville.
11:30 CAPITAINE CAVERNE
11:55 LES PIERRAFEU
Fred fait du surf.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
Anim.: Jacques Boulanger.
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Iro Tembeck brosse un portrait de l'une des personnalités marquantes de l'histoire de la danse moderne: Doris Hymphrey: entr. avec le photographe et cinéaste David Hamilton. Anim.: Lise Garneau.
14:30 SPLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES
(5e de 9). Les policiers ne sont pas restés inactifs. En s'infiltrant sous divers déguisements dans la vie quotidienne d'Esther, ils sont arrivés à établir la vérité des liens qui unissent les principaux acteurs du drame.
15:30 LES ATELIERS
De Rivière-du-Loup. Reportage sur le Moulin Banal de St-Roch-des-Aulnaies. Anim.: Jacques Houde.
16:00 BOBINO
16:30 EDGAR ALLAN, DÉTECTIVE
Folklore et vodka.
17:00 GALACTICA
Les Guerriers victorieux. Une équipage du Galactica visite une communauté agricole afin de s'y procurer des semences fraîches.
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des manchettes nationales et internationales.
18:30 TERRE HUMAINE
L'oncle Réal est de retour à la ferme pour la fin des vacances. La santé d'Antoine n'est pas bonne. Réal, Hélène Roberge.
19:00 TÉLÉ-SÉLECTION
Vacances en enfer (Nigtmare in Batham Country). Film d'aventures réalisé par John L. Moxey, avec D. Raffin, Robert Reed et Ralph Bellamy. Deux jeunes filles, une noir et une blanche, traversent un État du Sud. Pour s'être moquées d'un shérif raciste, elles se retrouvent en prison, puis dans une ferme pénitentiaire, coupées de tout contact avec l'extérieur (É.-U. 76).
21:00 VIVRE ICI MAINTENANT
La Fatigue. La fatigue est le mal du siècle. Quels en sont les signes les causes et les moyens de la combattre.
21:30 NOUVELLES NATIONALES
21:55 NOUVELLES LOCALES MÉTÉO ET SPORTS
22:15 FEMMES D'AUJOURD'HUI
23:15 CINÉMA
LA COURONNE DU DIABLE
(6e de 13). Richard...oui et non. Richard est sacré roi d'Angleterre. Son premier souci est d'accomplir son voeu de partir en croisade, malgré ses doutes religieux.

MARDI

27 OCTOBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
L'endurance musculaire
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
La Loutre **(2e de 5).**
9:45 TAPE - TAMBOUR
Les Vaches. **(2e de 5).**
10:00 PASSE-PARTOUT
Tic, tac, toc.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Le Tricot. - Numismatique, avec Serge Laramy.
11:00 LES JOUEURS
Pariel comme. Jeux de fiction où les participants dirigent des comédiens dans l'élaboration d'un scénario et dans la conduite du dialogue.
11:30 HEIDI
Le Chant des sapins.
11:55 LA PORTEUSE DE PAIN
(7e de 13).
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Présentation du colloque "Les Femmes et l'information" qui se tient à Montréal les 23, 24 et 25 octobre Anim.: Rachel Verdon et Lise Garneau.
14:00 CINÉMA
Salut l'artiste! Comédie psychologique réalisée par Yves Robert, avec Marcello Mastroianni, Françoise Fabian et Jean Rochefort. Un acteur besogneux a quitté sa femme et ses deux fils pour vivre avec une technicienne d'enregistrement. Celle-ci s'offusque de l'attention qu'il continue d'accorder à sa famille (Fr. -it. 73).
16:00 BOBINO
16:30 AU JEU
17:00 LES PIERRAFEU
Le Poulailler d'Arthur.
17:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse. Anim.: Jacques Lemieux.
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des manchettes nationales et internationsles
18:30 DU TAC AU TAC
Téléroman écrit par André Dubois.
19:00 LES GIROUETTES
C'est la soirée du bazar. Anita en éprouve une vive déception Solange et Gilles ont une explication. Réal.: Maurice Falardeau.
19:30 OSCAR
Comédie en 3 actes, interprétée par les comédiens du Cercle Molière. Adaptée par Jean-Guy Roy, mise en scène par Roland Mahé et réalisée par Léo Foucault, cette comédie prouve, avec un humour souvent féroce, qu'on trouve toujours plus malin que soi.
21:30 NOUVELLES NATIONALES
21:55 NOUVELLES LOCALES, MÉTÉO ET SPORTS
22:10 LE POINT
Une équipe de journalistes nous renseignent sur les actualités nationales et internationales de la scène politique. Anim.; Gil Courtemanche.
23:10 RENCONTRES
Inv.: Jean Lerède, psychothérapeute, titulaire d'un doctorat d'État en psychologie. Il est chargé de cours à l'Université de Montréal et agit comme consultant en suggestologie et en suggestopédie. **(1re de 2).** Entr.: Diane Cousineau-Fancott. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:40 LAUTREC 82
Variété. Promotion du disque et de ses vedettes. Anim.: Donald Lautrec.

MERCREDI

28 OCTOBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Un programme d'activités physique à sa mesure.
9:15 L'ÉGLISE EN PAPIER
La Mort d'Étienne
9:30 ANIMAGERIE
La Loutre **(3e de 5).**
9:45 TAPE-TAMBOUR
Les Vaches **(3e de 5).**
10:00 PASSE-PARTOUT
Les Métiers.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Bon pied, bon oeil, bonne bouche, avec Guy Laliberté, orthophoniste, qui nous parle des diverses étapes dans l'apprentissage du langage.
11:00 DU SIMPLE AU MULTIPLE
Les Grands Ensembles.
11:30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
La Tortue.
11:55 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
L'Appel aux armes.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Choix de reprises. Anim.: Claudette Lambert.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Anim.: Pierre Paquette
16:00 BOBINO
16:30 D'IBERVILLE
Un voyage imprévu
17:00 TÉLÉ-5
Arsèn Lupin. Début. L'Homme au chapeau noir. Une jeune fille se présente chez Lupin et lui demande assistance. Elle prétend être poursuivie par un homme portant un chapeau noir.
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des manchettes nationales et internationales.
18:30 PILE OU FACE
Jeu questionnaire animé par Stéphane Cherpit et réalisé par François Savoie. Ce soir Norbert Girardin affronte Josiane Soliman.
19:00 LE TEMPS D'UNE PAIX
Début. Téléroman écrit par Pierre Gauvreau. C'est La fin de l'hiver dans Charlevoix. Rose-Anna entreprend les travaux printaniers. À l'église, le curé et Joseph-Arthur Lavoie évaluent les dégâts causés par les intempéries: la toiture ainsi que des oeuvres d'art, dont un portrait de sainte Anne, ont été gravement endommagées. Les travaux de restauration seront confiés à un véritable artiste.
19:30 LES PLOUFFE
Version télévisée du film les Plouffe. Scénario: Roger Lemelin et Gilles Carle. Réal.: Gilles Carle. Avec Juliette Huot, Denise Filiatrault, Gabriel Arcand, Paul Berval Gérard Poirier, Donald Pilon. Stéphane Audran, Daniel Ceccaldi, Paul Dumont. **(1re de 6).** Québec, été 1938.



20:30 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier.
21:30 NOUVELLES NATIONALES
21:55 NOUVELLES LOCALES, MÉTÉO ET SPORTS
22:15 REFLETS D'UN PAYS
23:15 CINÉMA
Ben et Bénédict. Drame réalisé par Paula Delsol, avec Françoise Lebrun, André Dussolier et Daniel Duval.

JEUDI

29 OCTOBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
La Pause-exercice à la maison.
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
La Loutre **(4e de 5).**
9:45 TAPE-TAMBOUR
Les Vaches. **(4e de 5).**
10:00 PASSE-PARTOUT
Où est le chat de grand-mère?
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Mécanique automobile.
11:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
Ma chère terre. La musique des Cajuns.
11:30 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON
Hercule et le voleur de trains.
11:55 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Un grand nez.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA ●
Mat Helm règle son comte (The Wrecking Crew). Film d'espionnage réalisé par Phil Karlson, avec Dean Martin. L'agent secret Matt Helm est chargé de récupérer un chargement d'or volé par les hommes de main d'un escroc international, le comte Contini (É. -U. 69).
16:00 BOBINO
16:30 POP - CITROUILLE
17:00 FRÉDÉRIC
L'Appartement. Frédéric partage maintenant un appartement avec quatre jeunes. Sa présence est acceptée sans trop de façons par ces derniers, mais ne semble pas du tout appréciée par la propriétaire.
17:30 FANIEL BERTOLINO, L'EXPLORATION ET VOUS
L'Afghanistan **(dern. de 2).**
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des manchettes nationales et internationales.
18:30 BOOGIE WOOGIE 48
Micheline fait souffrir.
19:00 LES GRANDS FILMS
Le Convoi (Convoy). Comédie dramatique réalisée par Sam Peckinpah, avec Kris Kristofferson, Ali Mac-Graw et Ernest Borgnine. Un camionneur se prnd de querelle avec un shérif et décide de s'enfuir avec deux collègues impliquées dans la bagarre.
21:30 NOUVELLES NATIONALES
21:55 NOUVELLES LOCALES, MÉTÉO ET SPORTS
22:15 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Recette de cuisine italienne. Inv.: Paul Berval. Au menu: lasagne à la romaine.
22:45 JAMAIS DEUX SANS TOI
Home Sweet Home.
23:15 ANGOISSES
L'Infirmière (Nurse Will Make it Better). Drame réalisé par Shaun O'Riardan, avec Diana Dors.

VENDREDI

30 OCTOBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
La fatique musculaire.
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
La Loutre. **(dern. de 5).**
9:45 TAPE-TAMBOUR
Les Vaches. **(dern. de 5).**
10:00 PASSE-PARTOUT
Les Déchets
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Découvrons la nature. Les insectes qui vivent à l'intérieur des maisons.
11:00 PAYS ET PEUPLES
L'Égypte: terre des pharaons. L'Égypte ne serait qu'un vaste désert sans son fleuve-dieu, le Nil, le plus long du monde. C'est dans ce pays, dont l'histoire remonte à plus de cinq mille ans, qu'ont germé la première grande culture et les premières connaissances scientifiques de l'homme, que les Grecs, et plus tard les Romains, ont transmises à l'Occident.
11:30 UNE ARCHE IMMOBILE
Début. Le Sauvetage des espèces.
11:55 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
Le Legs amérindien. Les peuples amérindiens, parfaitement adaptés au pays depuis des millénaires, ont légué aux colons un savoir qui a permis à l'établissement français de prendre d'abord pied, puis de durer.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA ●
Feux croisés (Crossfire) avec Robert Young, Robert Mitchum et Robert Ryan. Après la guerre, un soldat de race juive est tué sans motif apparent à New-York. Les soupçons se portent sur le caporal qui a passé la soirée avec la victime. Le sergent aide ce dernier à se cacher de la police et entreprend sa propre enquête (É. -U. 47).
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
Adaptation libre du célèbre roman de Cervantès.
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Le Meilleur Ami de Julien.
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des manchettes nationales et internationales.
18:30 MANITOBA EXPRESS
émission d'affaires publiques qui explique et approfondit l'actualité. Anim.: Marie Benoist-Martin Réal.: Donald Hétu
19:00 LAPRADE, POP ET POP
Émission de variétés animée par Serge Laprade,
19:30 HORS SÉRIE
Marchands de Rêve
20:30 REPÈRES
Magazine d'information animé par Gérard-Marie Boivin
21:30 NOUVELLES NATIONALES
21:55 NOUVELLES LOCALES, MÉTÉO ET SPORTS
22:15 CINÉMA
Dialogue de feu (A Gunfight). Western réalisé par Lamont Johnson, avec Kirk Douglas, J. Cash et Karen Black. Deux tireurs d'élite se trouvent en même temps dans un village près de la frontière mexicaine.
01:00 CINÉ-NUIT
La Cloche de l'enfer. Drame d'horreur réalisé par Claudio Guerin, avec Renaud Verley, Viveca Lindfors et Alfredo Mayo. À l'instigation de sa tante, un jeune homme a été enfermé dans une clinique psychiatrique pendant deux ans. Il entreprend de se venger sur sa tante et ses trois cousines qu'il attire chez lui sous prétexte d'un dîner de réconciliation

Pour tout renseignement, téléphonez au No 775-8351 poste 249